

LE MAGAZINE D'INFORMATION ANNUEL DE L'ASSOCIATION VOSGIENNE
POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE, DE L'ADOLESCENCE ET DES ADULTES

l'Autre, c'est Nous!

DE L'ENFANT À L'ADULTE



AVSEA • N° 125 • ANNÉE 2021



SECTEUR PARCOURS D'EMPLOI



www.avsea88.com

Photos prises avant la crise sanitaire de la Covid 19

AU SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT	> PAGE 3
EDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	> PAGE 4
ORGANIGRAMME AVSEA	> PAGE 5
GOVERNANCE ASSOCIATIVE	> PAGE 6
DIRECTION GÉNÉRALE	> PAGE 7
LES PRINCIPAUX PARTENAIRES DE L'AVSEA	> PAGE 8
LE COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE DE L'AVSEA	> PAGE 9
UN PROJET ASSOCIATIF EN MOUVEMENT	> PAGE 10
LE RÉFÉRENT ADMINISTRATEUR > BÉNÉVOLE ASSOCIATIF	> PAGE 11
BIENVENUE À FRANÇOIS PICOCHÉ	> PAGE 12
COUP'S DE POUCE ET SON ENGAGEMENT !	> PAGE 13

LA VIE DES DISPOSITIFS

CÈDRE > LES CAMPS FAMILLES	> PAGE 15
CÈDRE > PARCOURS DU GOÛT 2021	> PAGE 16
ENFANCE ET HANDICAP > DES ADULTES ET DES ENFANTS	> PAGE 17
DAPJ > CONSEILLER TECHNIQUE : ÉPAULER ET CONSTRUIRE	> PAGE 18
DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > AFFICHES « DÉCALÉES » DU MOIS SANS TABAC	> PAGE 20
DISPOSITIF MDAJA > UN RAPPROCHEMENT QUI COULE DE SOURCE !	> PAGE 21
DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > UNE DYNAMIQUE AU SEIN DU SECTEUR HABITAT ET VIE SOCIALE	> PAGE 22
DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP > FAVORISER L'ACCOMPAGNEMENT DES AIDANTS FAMILIAUX	> PAGE 23

NOS ACTIONS DE MISE EN COHÉRENCE DES COMPÉTENCE

DIRECTION GÉNÉRALE > VISION GLOBALE CONCERNANT LE PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES	> PAGE 25
DIRECTION GÉNÉRALE > APPROCHE DE LA MALADIE PSYCHIQUE	> PAGE 27
DISPOSITIF ADULTES HANDICAP > LES INTENTIONS MANAGÉRIALES	> PAGE 28
CÈDRE > MISE EN ŒUVRE ET IMPACTS RELEVÉS SUR LE TERRAIN	> PAGE 30

CARTES D'IDENTITÉ DES DISPOSITIFS

DISPOSITIF CÈDRE > PARCOURS D'ENFANTS ET TRAJECTOIRES DE VIE	> PAGE 32
DISPOSITIF CÈDRE > CENTRE ÉDUCATIF RENFORCÉ NOMADE	> PAGE 33
DISPOSITIF MDAJA > MAISON DES ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES	> PAGE 34
DISPOSITIF DAPJ > DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PROTECTION JURIDIQUE	> PAGE 35
DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP	> PAGE 36
DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > SECTEUR PARCOURS D'EMPLOI	> PAGE 37
DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > SECTEUR TRAVAIL PROTÉGÉ	> PAGE 38
DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > SECTEUR HABITAT ET VIE SOCIALE	> PAGE 39
DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE	> PAGE 40
DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP > IME JEAN POIROT	> PAGE 42
DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP > LES ÉPILOBES & SESSAD	> PAGE 43
DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP > UEMA & UEEA	> PAGE 44
DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP > LA CROISÉE & SÉPIA	> PAGE 45
DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP > CSAPA & CAARUD	> PAGE 46
GLOSSAIRE	> PAGE 47
LES ANNONCEURS	> PAGE 47



LE MOT DU PRÉSIDENT



Ce magazine illustre, à nouveau, l'action conduite depuis notre Assemblée Générale du 25 septembre 2020. Une fois encore, toutes et tous au sein de l'AVSEA ont fait montre d'une mobilisation et d'un investissement indéniables au profit des Personnes accompagnées !

A l'occasion de mes vœux 2021, j'avais eu l'occasion de revenir sur les éléments essentiels de l'année 2020, marquée par la pandémie de Covid-19, qui sévit toujours en ce premier semestre 2021.

En 2020, nous aurons donc connu un confinement, un déconfinement, un premier couvre-feu, un reconfinement, un second déconfinement assorti d'un nouveau couvre-feu et des fêtes de fin d'année mises « sous cloche ». Que dire de cette année paradoxale, qui aura, tout autant, freiné ou conduit à reporter nombre de nos projets et actions, que permis de belles réalisations, source d'inspiration pour l'avenir ?

Tout d'abord, **partager ma fierté de présider cette belle Association qu'est l'AVSEA et remercier, chacun, pour son engagement sans faille.**

Winston CHURCHILL considérait « qu'un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté ». Au regard des nombreuses et belles réalisations et initiatives conduites au sein de notre Association en 2020, **je peux vous assurer que l'AVSEA compte nombre d'optimistes.**

Ainsi, au moment où tout incitait au repli sur soi, où les Personnes que nous accompagnons en avaient le plus besoin, **nous avons su, tous ensemble, nous adapter pour maintenir et renforcer nos accompagnements.**

Si, pour certaines de nos structures, l'activité s'est trouvée particulièrement chamboulée, aucune n'a interrompu son action ni rompu le lien avec son public. Nos différents Groupes d'hébergement permanent ont fonctionné de manière confinée, y compris sur le sol marocain pour ce qui concerne le CER Nomade. Les conditions d'accueil de nos autres structures ont été adaptées et les interventions à domicile mises en œuvre en tant que de besoin.

Les outils numériques ont été mobilisés aussi souvent que nécessaire, permettant, parfois, de resserrer un lien distendu avec certains usagers ou leur environnement. Le télétravail a été mis en œuvre autant que possible et du jour au lendemain afin d'assurer les continuités de service.

Cette période particulière a également été l'occasion d'expérimentations et d'innovations qui constituent de véritables sources d'inspiration pour le futur. Sans prétendre à l'exhaustivité, je citerai notamment ici :

- L'Accueil d'urgence en Protection de l'Enfance, installé sur le site des Trois Scieries.
- L'Accueil de répit, mis en place au sein des Epilobes, les Accompagnements familiaux et extérieurs, développés au profit des enfants de l'IME et de leurs familles, ainsi que l'Accueil de Jour, établi au sein des locaux de Cap Emploi Epinal et qui a accueilli les enfants Spina-liens habituellement hébergés en semaine à Fontenoy-le-Château,
- Ou encore le journal interne du Dispositif Adultes & Handicap auquel les usagers ont pleinement participé.

Alors, bien évidemment, tout n'a pas été parfait mais il faut bien être conscient que nul n'était préparé à vivre ce qui nous arrive.

Dans un contexte médiatique particulièrement anxiogène et face au risque épidémique, la mise en sécurité sanitaire de chacun a été une préoccupation permanente et a fait l'objet d'une attention toute particulière, notamment concernant les approvisionnements en Equipements de Protection Individuelle.

Sur le plan de la Vie Associative et Institutionnelle, l'activité s'est maintenue, parfois selon des modes innovants ou alternatifs (visioconférence, organisations à « huis clos » et vote par correspondance, ...).

Nous avons également poursuivi notre investissement dans **les travaux départementaux relatifs au Projet Territorial de Santé Mentale,** en lien avec le Groupement de Coopération Sanitaire en Santé Mentale des Vosges. Cette démarche s'est concrétisée fin 2020 par la remise des propositions en émanant à l'ARS Grand Est.

En dépit de son contexte particulier, **l'année 2020 a également permis une évolution du périmètre de nos activités,** grâce à l'ouverture de la première Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme au sein de l'Ecole Paul-Emile VICTOR d'Epinal. Constitutive du Dispositif Enfance & Handicap, elle devait initialement entrer en fonction à la rentrée de septembre 2021.

Par ailleurs, l'AVSEA s'est inscrite, sur un mode partenarial, dans la création d'une Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation, portée par le CAMSP APF ainsi que d'une Equipe Mobile en Pédopsychiatrie pour Adolescents en Situation Complexe, construite par le CH Ravenel.

Sur un plan prospectif, le travail de fond se poursuit concernant plusieurs projets d'importance, tels que :

- La restructuration des sites de l'ESAT AVSEA.
- Les projets de Résidences Accueil de Saint-Dié et de Mirecourt.

- Les relocalisations/restructurations des Activités Déodatienne et de l'Ouest Vosgien du Dispositif Cèdre ainsi que de l'antenne Spinalienne du Dispositif en Addictologie la Croisée.

L'année 2020 fut également riche en matière de Dialogue social. Il faut voir ici le reflet de l'investissement des Instances dans le suivi de la crise sanitaire que nous vivons, mais pas seulement. En effet, la dynamique engagée en matière de soutien aux professionnels et aux collectifs de travail s'est poursuivie en 2020 par l'intervention du Dr Jean-Paul CHABANNES auprès des professionnels du Dispositif Adultes et Handicap. Cela rejoint la thématique des Négociations Annuelles Obligatoires 2020 : la Qualité de Vie au Travail, un facteur primordial de la qualité d'accompagnement des Personnes qui nous sont confiées.

Si nous orientons à présent notre regard vers 2021 ... et un peu plus loin, il nous faudra tout d'abord « sortir » de cette crise sanitaire, ce que la vaccination laisse entrevoir.

En dépit des multiples amortisseurs sociaux mis en œuvre, **la crise sanitaire** actuelle aura (et a déjà) de dramatiques conséquences sur les plans humains, sociaux et économiques, **porteuse de sources nouvelles souffrances et de difficultés** qu'il nous faudra savoir et pouvoir accompagner. **Les premiers signes, notamment en matière de Santé Mentale, se font déjà sentir.** Nous devons, par conséquent, être particulièrement attentifs en matière de détection des besoins afin d'être en capacité de les faire remonter et d'organiser les réponses avec nos partenaires institutionnels.

Il nous faudra également **poursuivre nos projets** en cours et notamment ceux qui ont été ralentis, voire reportés, du fait de la pandémie. L'enjeu sera également de « **transformer l'essai** » concernant **les démarches innovantes nées de la crise sanitaire** et travailler à leur modélisation et à leur concrétisation.

J'ai ici pleinement confiance en les forces vives qui constituent l'AVSEA et qui donnent corps, au quotidien, à ses **valeurs d'Altérité, de Solidarité et de Dignité !**

Le Président de l'AVSEA,
Dr François CONRAUX

EDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



La nécessité d'un retour à une vie plus proche de la « normale »

Chères lectrices, chers lecteurs, fidèles à notre Association,

L'an passé et sans opter pour le « hors-série », nous avons retenu un parti pris éditorial consacré à l'actualité générée par la crise liée à la Covid-19, que nous pensions (ou espérions ?) forte, intense, parfois malheureusement dramatique mais de courte durée.

Cela avait été l'occasion d'une mise en exergue de belles initiatives, permises par l'investissement de toutes et tous au sein de l'AVSEA et qui, pour certaines d'entre-elles, perdurent, se trouvent enrichies et/ou sont en voie de pérennisation.

Un an et demi après le début de la situation épidémique, voire deux ans, si l'on se réfère aux premières manifestations du virus, force est toutefois de constater que cette crise et surtout ses conséquences en matière d'organisation de nos vies familiale, sociale et professionnelle se sont installées durablement.

Il nous faut apprendre à vivre avec pour tendre vers un retour à une vie la plus proche de la « normale ». J'inscris « normale » entre guillemet car la période que nous vivons nous amène nécessairement à interroger nos modes d'organisation et de vie, notamment pour les Personnes que nous accompagnons et qui se trouvent, parfois de manière aiguë pour certaines d'entre elles, percutées par la situation actuelle.

La vaccination apparaît comme une pointe d'éclaircie dans la grisaille et laisse entrevoir une sortie de crise possible ou, du moins, une perspective d'atténuation sensible des mesures de contraintes sanitaires, qui bercent notre quotidien depuis maintenant de nombreux mois et qui rendent bien souvent les exercices de projection périlleux.

Il s'agit ici d'une nécessité. En effet, il en va du « vivre ensemble », dimension absolument nécessaire pour, citons Aristote, cet « animal social » qu'est l'Homme.

Toutefois, dans cette hypothèse de sortie de crise, même partielle, il ne faudra pas oublier ceux qui, à court, moyen ou long terme, subiront les conséquences de la crise actuelle.

Déjà, les questions de Santé Mentale, notamment concernant les plus jeunes, sont mises sur le devant de la scène.

Comme le cible l'orientation n°3 dans notre Projet Associatif, dans ce contexte, il conviendra aux Associations comme la nôtre d'imaginer et d'apporter des solutions pour ne laisser personne au bord de la route. Cela, afin de contribuer dans un mode nécessairement partenarial, ouvert et innovant à la structuration des réponses qui pourront être apportées à ces problématiques actuelles et à venir. Dans sa logique de construction en « miroir » de notre Projet Associatif 2018-2023, ce Bulletin Associatif N°125 s'attache à illustrer l'action et les réalisations de tout à chacun au sein de l'AVSEA : Bénévoles, Professionnels, Partenaires et Personnes accompagnées.

Nul doute que cette belle dynamique et ces « forces vives » recèlent les ingrédients qui seront nécessaires et indispensables pour faire face aux enjeux de sortie (nous l'espérons tous très fort) de crise et ainsi contribuer à la capacité de résilience dont notre société aura bien besoin dans les temps futurs. Remerciant ici vivement tous les contributeurs à ce 125^{ème} bulletin de l'AVSEA, je vous souhaite une belle et agréable lecture.

Nicolas SABATINI,
Directeur Général de l'AVSEA

ORGANIGRAMME AVSEA



Les Établissements et Services gérés par les 6 Dispositifs AVSEA

Dispositif Cèdre - Parcours d'Enfants et Trajectoires de Vie :

- Hébergements Mineurs.
- Accompagnement des Jeunes Majeurs.
- Lieux d'Accueil Individualisé (LAI).
- Activités de Jour.
- Intervention Éducative Renforcée à Domicile (IERD).
- Accueil d'Urgence
- CER NOMADE : Centre Éducatif Renforcé

Dispositif d'Accompagnement et de Protection Juridique :

- SMPM : Service Mandataire à la Protection des Majeurs.
- SDPF : Service Délégués aux Prestations Familiales.
- Service d'Accompagnement au Logement.
- Point Conseil Budget

Maison des Adolescents et Jeunes Adultes (MDAJA)

- Siège basé à Epinal.
- Une antenne ouverte à Remiremont et une antenne à Saint-Dié-des-Vosges en partenariat avec SELIA Association

Dispositif Adultes & Handicap :

- **Emploi accompagné 88**
- **Secteur Parcours d'Emploi :**
CAP EMPLOI VOSGES :
Organisme de placement spécialisé au service des personnes handicapées et des employeurs - 5 Agences situées à Épinal, Neufchâteau, Remiremont et Saint-Dié-des-Vosges.
MADAPH : Mission d'Appui et de Développement de l'Alternance pour les Personnes Handicapées.
ZSA : Service de Solidarité Active.

• Secteur Travail Protégé :

ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail : Sous-traitance industrielle ; Productions et prestations extérieures

• Secteur Habitat et Vie Sociale

- Foyer La Résidence à Mirecourt.
- Foyer La Tuilerie à Epinal.
- Résidence Nausicaa à Epinal.
- Résidence Accueil à Saint-Dié-des-Vosges.
- SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale à Epinal.
- Convention pour la gestion et l'animation des 5 Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) situés à Remiremont - Épinal - Mirecourt et Saint-Dié-des-Vosges (Gémois Vosgiens et rêve atypique)

Dispositif Enfance et Handicap

- **IME «Jean Poirot » :** Institut Médico Éducatif Fontenoy Le Château.
- **Les EPILOBES :** Hébergement d'Adolescents porteurs de troubles du spectre autistiques à Epinal.
- **SESSAD :** Service de Soins Spécialisés à Domicile pour enfants déficients intellectuels et porteurs de troubles du spectre autistique.
- **UEMA :** Unité d'Enseignement Maternelle pour Enfants Autistes.
- **UEEA :** Unité d'Enseignement Élémentaire pour Enfants Autistes.

Dispositif Addictologie La Croisée :

- **SEPIA :** Service d'Education, Prévention et Information en Addictologie.
- **CSAPA :** Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie.
- **CAARUD :** Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers des Drogues.

GOVERNANCE ASSOCIATIVE

LE BUREAU

Président : **Docteur François CONRAUX**
Vice-Présidente : **Monique RINDERNECK**
Trésorier : **André HALTEBOURG**
Trésorier Adjoint : **Daniel RODRIQUE**
Secrétaire Générale : **Monique RINDERNECK**
Membres du bureau : **Jean-Marie DEL GENINI, Yvan LECLERC, Hélène LEFORT, Daniel MOINE, François PICOCHÉ, Bruno SMETRYNS**

Le rôle des Membres du Bureau :

- Élaborer la politique associative,
- Étudier l'évolution de ses moyens en fonction des besoins recensés,
- Centraliser la gestion financière et salariale des établissements et services (+ de 300 salariés),
- Animer des études ponctuelles et des conférences-débats,
- Informer le public, les adhérents et les salariés de ses actions, par la diffusion du bulletin annuel édité à 2000 exemplaires et d'une lettre tri annuelle,
- Développer les outils de communication des établissements et services et assurer un soutien logistique pour les projets de toute nature.

Le Conseil d'Administration :

Membre d'honneur : **Christiane PETITJEAN**
Membres élus :
BAUMGARTNER Odile, BILQUE Raymonde, CLAUDEL Claudine, CONRAUX François, DEL GENINI Jean-Marie, DULUCQ Philippe - HALTEBOURG André, Françoise KERANGUEVEN, LECLERC Yvan, LANG François, LEFORT Hélène, LHOÏTE Patrice, MOINE Daniel, François PICOCHÉ, RINDERNECK Monique, RODRIQUE Daniel, SMETRYNS Bruno - TENHAEFF Marie-Josée, Anna-Sophia TIAGO-OHNIMUS, VILLAUME Michel, VIRY Stéphane.

Le rôle du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale, selon les statuts :

Le Conseil d'Administration se réunit à minima deux fois par an.

- Il est investi de pouvoirs pour faire ou autoriser différents actes et opérations pris par l'Association, par exemple :
- Il approuve les budgets prévisionnels des établissements, des services et de l'Association.
- Il approuve les comptes de l'année écoulée en vue de leur présentation à l'Assemblée Générale.

- Il est informé de la nomination et des révocations des personnels cadres de l'Association.
- Il décide :
- Des aliénations, acquisitions, cessions, échanges et emprunts.
- Des créations, suppressions et modifications d'établissements et services.
- Il statue sur l'admission ou l'exclusion des membres titulaires.
- Il organise des commissions techniques d'étude au sein de l'association.

L'Assemblée Générale se réunit au moins une fois l'an et son ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration.

La majorité des membres ayant voix délibérative, présents ou représentés :

- Élit en son sein un secrétaire de séance qui signera avec le Président le procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale.
- Approuve le rapport moral et financier du dernier exercice clos de l'Association.
- Donne quitus aux Administrateurs pour leur gestion de l'année écoulée.
- Statue sur les délibérations relatives aux acquisitions, aux aliénations, aux échanges de biens immobiliers, aux emprunts et celles relatives aux décisions de fusion-absorption, prises par le Conseil d'Administration.
- Délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit, s'il y a lieu, au renouvellement des membres du Conseil d'Administration.
- Désigne un Commissaire aux Comptes et son suppléant.

Siège AVSEA
BP 51045
88051 ÉPINAL CEDEX
Tél. 03 29 34 45 42
fax 03 29 34 79 54
Courriel : direction.generale@avsea88.com

DIRECTION GÉNÉRALE

LA DIRECTION

Directeur Général : **Nicolas SABATINI**
 Directrice Générale Adjointe : **Valérie VALENTIN**
 Assistante de Direction et Communication : **Sylvianne MANGEL**
 Responsable Administration RH et Paie : **Michèle POULMAR**
 Responsable des Moyens Généraux : **Stéphane DAVID**
 Responsable Qualité Associatif : **Jean-Christ ALBERT**

Responsable Développement RH et Relations Sociales : **Fabian CHRISTIANO**
 Chargée des Affaires Sociales : **Zoé CAILLE**
 Service RH : **Bénédicte MEYER, Aurélie SÉSÉ, Emmanuelle VALDENAIRE**
 Comptabilité Gestion : **Carole DIDIER**
 Accueil et Communication : **Marie-Jo BURDET & Aurore BUC**

Les missions et attributions de la Direction Générale s'articulent autour de deux dimensions :

1. LA MISSION DE MANAGEMENT STRATÉGIQUE DU SIÈGE :

Interface entre les instances associatives (Bureau et Conseil d'administration), la Direction Générale assure le pilotage des orientations stratégiques et le portage des projets.

• Le rôle de pilotage stratégique

Cette mission repose sur le principe que seule une vision centralisée peut permettre d'apporter des réponses satisfaisantes en lien permanent avec la réalité de nos établissements, la Direction Générale porte la mission de pilotage stratégique associatif et ce, dans un contexte d'évolution forte des politiques publiques, visant à une rationalisation de la dépense et à une optimisation des financements. En ce sens, si les établissements et services constituent le cadre général de la mise en œuvre des projets dans une logique de décentralisation des structures au plus près des personnes accueillies, ils restent des moyens à adapter en permanence pour répondre au mieux à chaque situation particulière (évolution du besoin de prise en charge des usagers ou des financements).

C'est cette vision de l'engagement inscrit au cœur de notre charte associative qui nous pousse à réfléchir en permanence sur l'ensemble de notre périmètre et à la mise en œuvre des complémentarités entre nos différents dispositifs d'accompagnement. Plus qu'une simple vision gestionnaire de niche ou d'opportunité, nous nous efforçons au quotidien de porter un développement harmonieux et en cohérence avec l'ensemble de nos valeurs associatives.

• Le rôle de veille

La Direction Générale assure un rôle de veille très diversifiée :

- Veille réglementaire concernant l'évolution des textes régissant notre secteur.
- Veille juridique en droit social, fiscal, comptable, ...

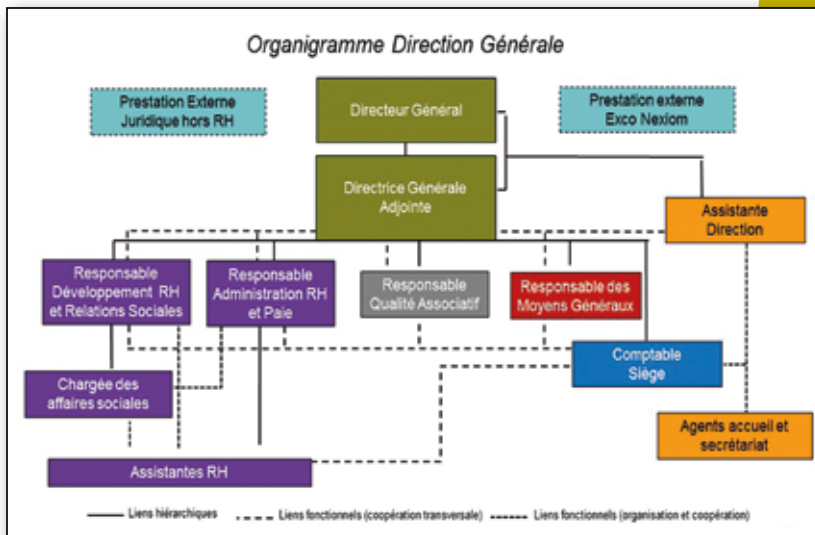
- Stratégique concernant les opportunités de développement.
- Le rôle de structuration et de management de la politique qualité.

La Direction Générale assure le suivi et l'animation des Plans d'Amélioration de la Qualité des établissements et services résultant de la première génération d'évaluations externes ainsi que du processus d'évaluation interne. Parallèlement et en support à cette démarche d'amélioration continue de la qualité, nous nous devons de structurer un véritable système d'assurance qualité associatif à même de garantir aux personnes que nous accompagnons ainsi qu'à nos partenaires financeurs, le meilleur niveau de qualité de prestations possible.

2. LA MISSION D'APPUI / SUPPORT DU SIÈGE :

Celle-ci s'articule autour de 4 axes :

- L'axe « Gestion financière et budgétaire »
- L'axe « Gestion des Ressources Humaines »
- L'axe « Gestion et optimisation des Moyens généraux »
- L'axe « Communication »



LES PRINCIPAUX PARTENAIRES DE L'AVSEA





LE COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE) DE L'AVSEA

Les missions du CSE

- Présenter les réclamations individuelles et collectives des salariés (les salariés peuvent s'adresser directement aux élus en envoyant un mail à questioncse@avsea88.com)
- Assurer l'expression collective des salariés

Le CSE a pour mission d'assurer une expression collective des salariés permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise, à l'organisation du travail, à la formation professionnelle et aux techniques de production.

- Attributions en matière de santé, sécurité et conditions de travail : Le CSE, dispose de prérogatives spécifiques dans les domaines de la santé, de la sécurité et des conditions de travail.

- Attributions en matière d'activités sociales et culturelles : Le CSE assure, contrôle ou participe à la gestion de toutes les activités sociales et culturelles établies dans l'entreprise (cantine, crèches, activités sportives, colonies de vacances, institutions de prévoyance...) prioritairement au bénéfice des salariés, de leur famille et des stagiaires, quel qu'en soit le mode de financement.

Le CSE, qui remplace les anciennes instances représentatives du personnel (CE, DP et CHSCT), a été mis en place suite aux dernières élections professionnelles qui se sont déroulées le 26 novembre 2019 et le 10 décembre 2019.

Vos représentants au CSE :

Collège	Siège	Candidats élus	Dispositif	Fonction au CSE
Ouvriers, Employés, Techniciens	Titulaires	Valérie RUEZ (CGT) Denis GERARDIN (CGT) Garence CHATON (CFDT) Sylvie GREMILLET (CGT) Gwennael LE PRETTRE (CFDT)	Cèdre Adultes & Handicap Adultes & Handicap Adultes & Handicap Adultes & Handicap	Membre Membre Membre Secrétaire Adjointe Membre
	Suppléants	Angélique GAULARD (CGT) Jonathan DURAND (CGT) Magali GEHIN (CGT) Jérôme LABAYE (CFDT)	Cèdre Cèdre DAPJ Adultes & Handicap	Membre Membre Membre Membre
Techniciens supérieurs	Titulaires	Jérémy GLAY (CGT) Sophie PERARDOT (CGT) Hélène THOCKLER (CFDT) Laëtitia ROLLOT (CGT)	Adultes & Handicap Adultes & Handicap Adultes & Handicap Enfance & Handicap	Membre Trésorière Secrétaire Membre
	Suppléants	Murielle BRETON (CGT) Yohann RINGENBACH (CFDT) Jean-Pierre BARROIS (CGT)	Cèdre Addictologie La Croisée Cèdre	Membre Membre Membre
Cadres	Titulaires	Isabelle VINCENT (CFDT) Stéphane DAVID (CFDT)	Cèdre DG	Trésorière Adjointe Membre
	Suppléants	Ophélie JARDON (CFDT)	Cèdre	Membre
Représentants syndicaux au CSE	CFDT CGT	Philippe HAFFNER Véronique LECOMTE		

Les principales actions du CSE en matière d'activités sociales et culturelles

- participation financière de 10 € / mois à la mutuelle
- chèques cadeaux de fin d'années (sous conditions)
- Participation financière de 15 € par salarié aux activités sportives et culturelles (sous conditions)
- Acquisition de chèques vacances (sous conditions),
- Chèques-cadeaux pour évènement familial (mariage, naissance, PACS, départ à la retraite),
- Participation financière aux médailles du travail,
- Participation financière de 5 € par salarié pour un repas « d'équipe » de salariés de l'AVSEA,
- Accès aux prestations offertes par InterCEA
- Vente de billetterie.

Permanences :

2, rue Pierre Simonet
88000 ÉPINAL

• Mercredi de 9h00 à 11h30

• Jeudi de 9h00 à 12h30

et 13h15 à 16h00

Tél. : 06 47 92 33 53

Courriel : cse@avsea88.com

UN PROJET ASSOCIATIF **EN MOUVEMENT**

LE FONDEMENT DE STRATÉGIE ASSOCIATIVE QUATRE AXES D'ORIENTATION POLITIQUES :

- **Promouvoir un bénévolat engagé et républicain.**
- **Soutenir l'implication et la participation collective des professionnels.**
- **Mobiliser les ressources et innover pour accompagner les parcours de vie les plus fragilisés.**
- **Développer la transversalité des actions entre Dispositifs.**



AVSEA

LE RÉFÉRENT ADMINISTRATEUR BÉNÉVOLE ASSOCIATIF

Qui peut être administrateur référent au sein de l'AVSEA ?

C'est un membre du Bureau de l'association ou/un membre du Conseil d'Administration coopté.

Pourquoi un administrateur référent :

- Etant donné la multiplicité des établissements et services, le bureau de l'association ne peut se déplacer plus d'une fois dans l'année dans chacun des établissements et services, et ce, pendant un temps restreint.
- De ce fait, afin de contribuer à la bonne gouvernance et de rapprocher l'association du fonctionnement des établissements et services, un administrateur référent est nommé par le Bureau de l'association pour chacun des Dispositifs et/ou secteurs, le cas échéant.
- L'Administrateur référent est un relais entre le bureau et les directions des Dispositifs et secteurs.

Ce que doit faire l'administrateur référent :

- Bien connaître les missions et exigences de l'établissement ou du service.
- Appréhender les spécificités et les risques encourus par l'établissement et/ou le service.
- Participer au projet d'établissement ou de service.
- Porter intérêt à l'activité, à la bonne exécution du budget et à ses conséquences financières.
- Comprendre les enjeux des décisions prises sur l'évolution de l'établissement et du service.
- Entendre les demandes des directions d'établissements ou de services et y répondre avec l'aval de la Direction Générale et/ou du bureau de l'association.
- Conforter la direction de l'établissement ou du service, aider cette même direction si problème il y a.
- S'assurer de la bienveillance des personnes accueillies et des personnels.
- Rendre compte de son action à la Direction Générale et/ou au bureau de l'association.
- Informer le bureau et/ou la Direction Générale sur des faits, agissements qui peuvent nuire à la réputation du service ou de l'association.

Ce que peut faire l'administrateur référent :

- Participer aux réunions internes (si la direction le souhaite).
- Avoir un rôle de conseil (si la direction de l'établissement ou du service le demande).
- Avoir un rôle de soutien à la direction de l'établissement ou du service.
- Participer aux réunions externes (si la direction ou la Direction Générale le souhaite).

Ce que ne doit pas faire l'administrateur référent :

- Recevoir les salariés (à sa demande comme à la demande des salariés) sauf si cette demande provient de la direction de l'établissement ou du service.
- Ne pas prendre de décisions de gestion à la place de la direction de l'établissement ou du service.
- Ne pas profiter de sa position d'administrateur pour imposer ses idées.
- Ne pas prendre de décisions contraires à celles édictées par la Direction Générale et/ou le bureau de l'association.
- Du fait de sa place dans l'organigramme, ne jamais court-circuiter la Direction Générale.

Calendrier de l'intervention de l'administrateur référent :

- Il n'y a pas de réunion maximum à programmer.
- La demande de réunion peut se faire soit à l'initiative du directeur, soit à l'initiative de l'administrateur référent.
- Une réunion minimale une fois par mois (créneau à fixer entre les parties) s'imposerait pour une bonne compréhension et un bon suivi des affaires.
- Toujours prévenir la direction de l'établissement ou du service de sa venue.

PS : Il existe comme dans toute relation humaine une part de subjectivité. C'est en fonction des caractères, des susceptibilités, des expériences, des intelligences respectives que doivent s'établir une bonne compréhension et une bonne relation de la part des différents intervenants, ceci dans le but d'une bonne communication de l'information.

#ADMINISTRATEUR ET MEMBRE DU BUREAU
ÉLU LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 SEPTEMBRE 2020

BIENVENUE AU SEIN DE L'AVSEA ! À M. FRANÇOIS PICOCHÉ



« Jeune instituteur dans les années 70, je suis nommé au centre éducatif des 3 scieries sans rien connaître de l'établissement et de son contexte.

On me confie une classe de 15 élèves âgés de 11 à 15 ans. Je découvre que vivent dans cet internat une soixantaine de jeunes qui ont, me dit-on, des troubles du comportement et de la conduite.

Au cours de cette année, j'ai fait la connaissance de l'Association AVSEA et surtout celle des élèves ; ce fût une année riche d'enseignements et d'apprentissages.

Je recherche alors les meilleures réponses aux besoins des élèves au comportement troublé qui perturbe leur vie et leur scolarité.

Ce passage fut pour moi, le début du fil rouge que je suivrai tout au long de mon parcours professionnel au sein de l'éducation nationale et qui posera les bases de mon identité professionnelle.

Au cours des années qui suivirent, mes différentes fonctions ont été traversées par de nombreux courants institutionnels et changements de paradigmes.

Ma pratique m'a amené à prendre en compte les besoins spécifiques des enfants, et des élèves, à leur apporter des réponses adaptées, à connaître et à apprécier le travail des professionnels, à soutenir leurs actions, à les accompagner tant dans les institutions scolaires que dans les institutions médico-éducatives médico-sociales ou sociales.

Un travail de bénévole au sein d'un grand mouvement d'éducation en tant que formateur est venu conforter mon parcours professionnel et personnel de même que mes fonctions d'élu d'une petite commune.

C'est pourquoi, j'ai accepté la proposition d'être administrateur au sein de l'AVSEA.

Je partage les valeurs de l'association et son projet.

J'apprécie la complémentarité bénévoles/ professionnels. L'AVSEA est pour moi non seulement une association mais aussi un grand mouvement en ce sens qu'elle est proactive, dynamique et toujours en évolution.

Elle sait prendre en compte avec grand professionnalisme l'évolution des personnes et de leurs parcours de vie. »

François PICOCHÉ

#COUP'S DE POUCE



“POUR SAVOIR FAIRE, IL EST INDISPENSABLE DE SAVOIR ÊTRE !”

Dans un petit collège vosgien, il a été possible, dans une salle désinfectée (en cette période de Covid), de donner un petit “coup de pouce” indispensable à un élève de 3^{ème}.



A 14 ans, ce garçon était très conscient d'être dans l'incapacité d'obtenir son brevet pro. S'il connaît ses lacunes, de mon côté, je les découvre très vite. Il ne sait pas ou ne sait plus distinguer un verbe, un sujet, un adjectif qualificatif et un participe passé. Les règles d'accord et la conjugaison sont des mystères ; “le français est une langue tellement difficile” me dit-il “et je n'ai pas écouté en classe. En plus le premier confinement en 2020 a été pour moi catastrophique !”

Il a fallu quelques rencontres pour qu'il comprenne l'importance de lire les consignes, de les relire, de réfléchir, de prendre son temps, d'éviter les répétitions, etc... Au fur et à mesure son regard (au-dessus du masque) m'interroge lors d'une difficulté rencontrée... puis, il ose poser la question... et enfin il trouve seul la réponse. Je n'exige rien de lui sauf d'être présent intellectuellement et mentalement ; également de lire au moins dix minutes chaque jour. Il prend confiance en lui très vite ; certes il faut souvent répéter, se souvenir, s'exercer !

Il prend tellement confiance en lui qu'il veut me montrer ses extrêmes capacités en informatique. Sur son ordinateur, il trouve comment enrichir une phrase, un texte ; ses doigts s'activent tellement vite sur le clavier ! Je ne comprends rien à mon tour et n'hésite pas à lui dire mon peu d'intérêt pour l'informatique. “Je vous apprendrai plus tard, c'est tellement facile” me rassure-t-il.

Sans défaillance, même pendant les vacances, nous avons le plaisir de nous rencontrer deux fois par semaine. C'est pour moi, un réel bonheur de converser avec lui ; je suis bien loin de la pandémie et lui se sent plus fort. Il se projette verbalement vers une réussite au brevet pro, sachant déjà et avec précision, comment gérer son apprentissage futur. Nous y croyons tous les deux !!!... d'ailleurs plusieurs de ses professeurs, rencontrés dans un couloir ou à une sortie de classe m'ont demandé comment je fais pour que ce garçon devienne différent. Que répondre ? Je crois que j'ai su Être et que notre DUO lui a permis de s'exprimer. Quelle chance pour nous deux !

Témoignage de cette belle rencontre avec Odile !

« Bonjour, je suis un élève de 3^{ème} et j'ai demandé de l'aide parce que mes notes étaient trop basses. Ma mère a appelé la Mairie de Remiremont qui lui a donné les références de Coup's de pouce.

J'ai rencontré Odile Baumgartner au collège qui m'a donné l'envie d'apprendre ! Elle vient deux fois par semaine.

Nous travaillons pour corriger mes erreurs et mes lacunes, tout en étant de bonne humeur. Après quelques semaines, mes notes ont progressé, ainsi que ma facilité d'apprentissage. J'espère avoir le brevet, c'est en tout cas, mon grand défi ».

Un élève de 3^{ème}

LA VIE DES DISPOSITIFS



#DISPOSITIF CÈDRE
PAR ISABELLE BALKENWITCH

LES CAMPS FAMILLES

« Le projet « Camp familles » a vu le jour au sein du Dispositif Cèdre en 2016 grâce à l'équipe d'Intervention Éducative Renforcée à Domicile (IERD). C'est en tout premier lieu, l'idée d'une professionnelle dans l'accompagnement d'une famille. Cette expérience a permis de développer l'ambition qu'un tel projet puisse s'étendre. Dans un premier temps organisé par le territoire Est, il s'est étendu au fil des années au territoire Centre puis, en 2020, au territoire Ouest. Ainsi, plusieurs familles de chaque territoire sont donc concernées.

Ce projet vise à permettre à plusieurs familles de partager une période dite de vacances hors de leur quotidien et de ses enjeux. Pour certaines d'entre elles, il s'agissait même de leurs premières vacances tous ensemble. C'est une occasion de partage de moments en famille pour créer un lien, une complicité parents/enfants avec une veille éducative afin de sécuriser les relations. 77% des familles estiment que ces vacances ont permis de favoriser des temps privilégiés hors des préoccupations quotidiennes.

Pour les professionnels, cet accompagnement

Ce projet permet d'impulser une réelle dynamique institutionnelle, le concept ne se limitant pas au séjour, mais étant ponctué d'actions au cours de l'année pour d'une part, lever des fonds et d'autre part, rendre actrices les familles tout en leur permettant, en amont, de se rencontrer dans le cadre de la préparation et de valoriser leurs compétences : confection de repas au Grain de Sel, vente de muguets, vente de fromages, etc. Ce projet a également bénéficié à deux reprises du soutien financier de la Fondation de France.

L'ouverture vers l'Autre est une des richesses de ce projet, tant pour les familles que pour

favorisant par la suite l'échange de bonnes pratiques et le soutien professionnel. Renforcer ce lien interprofessionnel à partir d'une connaissance de chacun sera porteur pour s'associer sur d'autres projets communs à destination des familles.

Par ailleurs, l'intervention des éducateurs/rices auprès des familles, de manière différenciée, permet un détachement avec l'éducateur/rice référent, créant ainsi une relation de confiance avec le Dispositif et non pas avec le professionnel en charge de la mesure éducative. Cela permet aux familles de s'inscrire dans une autre dynamique relationnelle. 88% des familles sont très satisfaites de la relation éducative avec le service durant cette période.

L'ensemble des familles ayant participé souhaitent renouveler l'expérience et 90% d'entre elles envisagent de partir sans le Dispositif Cèdre et l'appui des éducateurs/rices. Effectivement, un des objectifs de notre travail est de favoriser l'autonomie des familles afin qu'à partir de leur expérience positive, elles puissent renouveler, seules, un temps de vacances en famille.

L'enjeu est que les équipes puissent garder les effets positifs des dynamiques créées durant ce temps éphémère dans la vie des personnes accompagnées, et ce, le plus longtemps possible.

Le Dispositif Cèdre envisage à l'avenir de déployer ce concept à destination de ses autres offres de service et, notamment, le Service Hébergement Mineurs et les Lieux d'Accueil Individualisés. Ceci en s'appuyant à la fois sur la transversalité entre territoires mais aussi au sein d'un même territoire entre les services, les professionnels de l'IERD pouvant être une réelle ressource pour partager leur expérience.

constitue une occasion d'être surpris !, de bousculer les analyses, voire les préjugés relatifs à certaines familles. C'est aussi la richesse de croiser des regards différenciés entre professionnels et permettre ainsi un partage et une prise de recul quant aux situations.

les professionnels. La création d'un lien, d'une relation éducative singulière durant ce « Camp familles » est un atout majeur pour la suite de l'accompagnement. Une fois de plus, en 2020, le renforcement du lien entre les professionnels de l'IERD du Dispositif Cèdre est à noter,



LA VIE DES DISPOSITIFS
#DISPOSITIF CÈDRE
PAR FAYZA TOUATI, RÉMI PRANZETTI ET SABRINA AMADOR

PARCOURS DU GOÛT ÉDITION 2021, LE RETOUR AUX SOURCES

Portée par le Ministère de la Justice, cette manifestation connue depuis plusieurs années est revenue à ses origines en se réinventant dans la Région Grand-Est avec pour thème : La cuisine fusion, de Lorraine et d'ailleurs... bulles de Saveurs, d'air, d'eau, de feu et de terre.



Pour rappel, le Parcours du Goût est un concours national s'articulant autour de la gastronomie, cette festivité est née en 1998 de la rencontre d'un ouvrier professionnel de la cuisine et d'un éducateur technique du Centre d'Activité de Jour du Dispositif Cèdre d'Épinal.

Depuis, l'évènement a lieu chaque année dans une région différente, regroupant tous les départements comptant un restaurant d'application au sein de leur MECS qui accompagne des Jeunes suivis par la PJJ. L'objectif du concours est de valoriser le savoir-faire et la créativité des jeunes participants, dans une démarche d'apprentissage, de socialisation et d'insertion. La compétition, le dépassement de soi, le partage et l'ambiance conviviale caractérisent cette manifestation.

Cependant, étant donné le contexte sanitaire particulier, cette journée qui devait initialement s'organiser à la salle de la Rotonde de Thaon les Vosges pour y accueillir plus de 300 Jeunes participants à ce Concours, ainsi qu'un Jury de cuisiniers de renom, de représentants politiques, nationaux, régionaux, locaux ainsi que des institutions partenaires, s'est finalement transformée, le 9 avril 2021, en ateliers pédagogiques internes dans chaque département, pour reconnaître l'investissement et encourager le talent de ces Jeunes.

Des temps de rencontres et de réflexion avec les équipes SAJ et Madame Monique RINDERNECK, Vice-Présidente de l'AVSEA ont eu lieu afin de mettre en œuvre le plan

d'action et préparer au mieux les Jeunes de l'ensemble du Dispositif. Ainsi, différentes créations artistiques réalisées au cours d'ateliers (de peinture, mosaïques, calligraphie et objets en bois) en relation avec le thème choisi.

Au travers du Parcours du Goût 2021, diverses activités ont pu être menées. Elles ont mobilisé les compétences des professionnels et des jeunes concernés. Deux éducateurs techniques spécialisés en cuisine ont encadré en amont différents ateliers afin que les jeunes se perfectionnent dans la réalisation des recettes qu'ils devaient préparer seuls le jour du concours. De même, qu'une éducatrice technique a accompagné les jeunes pour l'installation de la salle de restauration et le service à l'assiette pour les convives invités qui n'étaient autres que les personnels du Dispositif et des bénévoles de l'Association.

Le Dispositif Cèdre, par le biais des Services d'Activités de Jour (SAJ) de Golbey, d'Épinal, de Remoncourt et de Saint-Dié-des-Vosges, a mené ce projet au restaurant d'application « Le Grain de Sel », tout en réadaptant régulièrement les jauges pour que cette manifestation respecte scrupuleusement les mesures sanitaires et de ce fait, puisse s'organiser.

Cette aventure épique a permis de mutualiser les compétences entre les professionnels, mais avant tout de valoriser celles des Jeunes qui ont fait preuve d'une implication sans faille ! Tous ont répondu présents pour ce concours et ainsi mettre en connexion leur savoir-faire. Une brigade compétente prête à renouveler cette expérience riche en aventure et qui a su ravir les papilles de ses convives !



LA VIE DES DISPOSITIFS
#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP, SECTEUR PARCOURS D'EMPLOI

L'AVSEA : DES ADULTES ET DES ENFANTS

POUR L'IME, UNE CLASSE ÉPHÉMÈRE DANS LES LOCAUX DE CAP EMPLOI EPINAL...

En juin 2020, après deux mois de confinement, l'heure est venue pour 12 enfants de l'IME de Fontenoy-le-Château de regagner les bancs de l'école.

Bien que le contexte sanitaire de cette période ne permette pas de reprendre la direction de Fontenoy, la notion d'entraide entre Dispositifs a naturellement été exprimée par l'ensemble du personnel du Dispositif Adultes et Handicap. En effet, Le site de Cap Emploi a été mis à disposition des élèves du Dispositif Enfance et Handicap. La configuration des lieux et des espaces présentaient les conditions nécessaires pour accueillir ponctuellement les enfants de l'IME, domiciliés aux abords d'Epinal.

Ce projet innovant, soutenu par les membres du Bureau de l'AVSEA, a été rendu possible grâce à une coordination et une synergie des différents acteurs. La finalité était de proposer à deux groupes de 6 enfants de participer en alternance à cette classe extraordinaire. Quatre enseignants, soutenus par

quatre éducateurs et la psychologue, se sont relayés quotidiennement afin d'assurer la meilleure continuité pédagogique, éducative et thérapeutique.

Le 2 Juin 2020, les éducateurs ont organisé une collation de bienvenue permettant à chacun des enfants de se retrouver autour d'un jus de fruits et de gâteaux. L'ouverture des portes de Cap Emploi aux enfants, leur a permis de découvrir leur nouvel espace de travail et leurs nouvelles fournitures scolaires. Après avoir exprimé le plaisir de se revoir, la majorité des enfants a été en mesure de se réadapter dans un contexte particulier.

Véronique VIRY,
Directrice du Dispositif Enfance et Handicap

ET DU CÔTÉ DE CAP EMPLOI...

Il y a des moments où le confinement éloigne, où le télétravail peut parfois isoler, où les équipes interagissent par Skype, Zoom et mails à volonté...

Mais il y a d'autres moments où le travail à distance et le déconfinement peuvent servir d'autres formes de solidarité entre les Dispositifs Associatifs pour assurer la continuité de l'accompagnement et, en l'occurrence, le bonheur des plus petits.

Profitant de la prolongation d'une situation de télétravail généralisée des équipes du secteur Parcours d'Emploi, les locaux de Cap Emploi sont donc devenus quasi déserts le temps d'une crise sanitaire sans précédent. Alors, plutôt que de laisser bureaux et salle de réunion libres à quelques visiteurs invertébrés arthropodes (nos amies les araignées) tissant leurs toiles par ci et par là... Il a paru évident à tous que les espaces de travail vacants soient mis à disposition de celles et ceux qui en ont le plus besoin. C'est justement ce qui s'est produit avec les équipes de l'IME de Fontenoy le Château. Le plan de reprise d'activité devant par ailleurs permettre la continuité pédagogique, pendant le mois de Juin,

pour des enfants en situation de handicap cognitif et/ou porteur de troubles autistiques. Alors, plutôt que de complexifier des organisations logistiques et de démultiplier les transports, c'est tout naturellement que les deux Dispositifs Enfance & Handicap et Adultes & Handicap ont travaillé conjointement à une solution d'accueil sécurisée dans les locaux de Cap Emploi à Epinal. Ces enfants n'ayant pas la possibilité de suivre une scolarité en milieu ordinaire sont accompagnés sur les plans éducatif, pédagogique et thérapeutique. Ainsi, cette collaboration humaine innovante aura permis à plusieurs enfants en situation de handicap et à leurs accompagnateurs de poursuivre leur parcours d'apprentissage, d'autonomie et de socialisation dans un environnement temporairement délocalisé, verdoyant et adapté en attendant les vacances scolaires...

Romain BOUVIER,
Directeur adjoint du Dispositif Adultes et Handicap



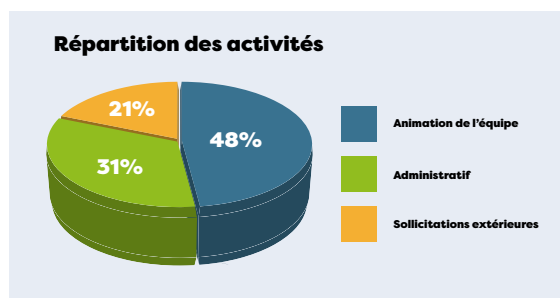
**LA VIE DES DISPOSITIFS
#DAPJ**

LA CRÉATION DES POSTES DE CONSEILLER TECHNIQUE : ÉPAULER ET CONSTRUIRE

En 2020, le DAPJ a finalisé un projet fondamental pour l'accompagnement de l'équipe de mandataires judiciaires à la protection des majeurs (MJPM) en recrutant son second conseiller technique en la personne d'Isabelle ANDREOLI qui a rejoint son collègue déjà en place depuis octobre 2019, Alix NOEL. Un peu d'histoire :

Originellement, le service mandataire à la protection des majeurs du DAPJ était doté d'un chef de service éducatif pour 20 MJPM avec pour champ d'intervention l'intégralité du département et supervisant de fait la gestion de plus de 1200 mesures de protection, autant dire une véritable gageure.

Depuis longtemps, une réflexion revenait au sein du service pour envisager une sectorisation des postes d'encadrement. L'année 2019 aura été décisive pour l'aboutissement de nos réflexions sur le sujet. Successivement, nous avons eu l'occasion d'en échanger avec les juges d'EPINAL qui appelaient de leurs vœux la mise en place de plusieurs postes de cadres au plus proche des MJPM. Puis, l'intervention du Docteur Jean-Paul CHABANNES dans notre service nous a permis de revoir notre organisation complète, une de ses préconisations rejoignant en tous points cette vision des juges. A cette époque, l'idéal restait celui de la mise en place d'un poste de cadre, appelé désormais conseiller technique, sur chacun de nos trois sites.



Nous avons dû adapter cet idéal à la réalité pour pouvoir réaliser ce projet à moyens constants. C'est ainsi que nous avons décidé de mettre en place 2 conseillers techniques ayant chacun en référence un de nos deux sites distants et se partageant l'équipe d'EPINAL à parts égales. Chacun épaulera aujourd'hui une équipe de 10 MJPM, ce qui permet d'accorder bien plus de soutien et d'accompagnement à chacun d'eux, le tout dans un lien de proximité renforcé.

Mais il était aussi nécessaire de ramener du collectif au sein de l'équipe de MJPM et la coordination des deux conseillers



techniques y contribue grandement. Ce ne sont pas deux postes posés côte à côte, mais deux collègues œuvrant ensemble dans le même sens. Pour cette raison, ils partagent un même bureau lorsqu'ils se trouvent sur le site d'EPINAL et leurs jours de présence sur les sites distants sont les mêmes, de manière à préserver tout leur temps en commun lorsqu'ils se trouvent à EPINAL.

Appui technique pour les MJPM, contrôle et supervision de leurs activités, développement des méthodes et moyens de travail des équipes, relations avec les partenaires, organisation de temps collectifs de travail et participation au comité de direction du DAPJ constituent les principales missions des conseillers techniques.

Concernant les aspects managériaux, soit les conseillers techniques sont force de proposition pour la direction (plannings des MJPM par exemple), soit ces aspects sont assumés par la direction (domaine des ressources humaines).

Les missions des conseillers techniques, au final, se répartissent en trois grandes catégories illustrées dans le graphique ci-contre. On y souligne la prépondérance accordée à l'animation de l'équipe.

LA VIE DES DISPOSITIFS #DAPJ

CONTRIBUTION ISABELLE ANDREOLI, SITES DE MIRECOURT ET ÉPINAL

Travailler en binôme de Conseillers Techniques est un gage de qualité de service rendu. L'organisation à deux permet d'assurer une continuité dans la réponse apportée aux interlocuteurs.

Nos échanges quotidiens, enrichis par nos parcours et expériences respectifs, représentent une réelle valeur ajoutée dans nos pratiques. L'approche à deux garantit une proximité avec les mandataires sur les différents sites, une supervision au plus proche des besoins en complémentarité.

Chacun est en mesure de suppléer l'autre, avec un objectif de fluidité dans les actions et solutions mises en œuvre dans l'intérêt supérieur des personnes protégées.

Le Conseiller Technique concourt à construire des réponses sur mesure en soutien des mandataires.

Nous sommes des rouages du déploiement d'une démarche d'amélioration continue du service, en privilégiant la concertation et le retour sur expérience auprès des mandataires.

La dimension technique de notre fonction implique évidemment que nous soyons les garants d'une éthique et d'une déontologie sans faille, la finalité restant pour l'ensemble de l'équipe d'assurer avec efficacité les mandats de protection dans des situations souvent complexes.

CONTRIBUTION ALIX NOEL, SITES DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES ET ÉPINAL

Après la création de ce nouveau poste, il s'est tout d'abord agi de lui donner corps. C'est en étroite collaboration avec la Direction et les retours des équipes que nous y avons travaillé. Nous avons ainsi pu préciser ses différentes missions malgré le contexte sanitaire. L'idée était simple dans sa formulation : se positionner en soutien de terrain auprès des équipes, et travailler collectivement à un accompagnement de qualité dans un contexte socio-économique toujours plus délicat.

Pour ce faire, nos missions peuvent nous amener vers l'apport d'informations techniques sur les divers sujets relevant de la protection judiciaire des majeurs, mais également dans la réflexion commune sur un projet d'accompagnement à mettre en place. Cette nouvelle proximité auprès des équipes s'inscrit dans la lignée des volontés du DAPJ, permettant de centrer nos actions vers un seul objectif : celui de l'intérêt suprême de la personne accompagnée.

SÉVERINE LIEGEOIS, QU'EN PENSENT LES MJPM ? SITE DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

Leur arrivée a permis une clarification des missions de chacun, voire une redistribution des rôles. Ils sont les interlocuteurs privilégiés pour les MJPM en leur permettant d'exprimer leurs difficultés techniques et situationnelles. Ceci est d'autant plus vrai que l'antenne de Saint-Dié s'est toujours sentie excentrée.

Le conseiller technique permet d'avoir un interlocuteur privilégié pour faire entendre nos spécificités territoriales.

Les réunions techniques régulières permettent également d'obtenir un autre regard, offrant une prise de recul et la préparation conjointe des réponses à apporter.

SÉVERINE GASSER, SITE D'ÉPINAL

La création du poste de conseiller technique a permis d'accompagner les MJPM pour des situations problématiques.

Il apporte des réponses techniques appropriées et il met en place le cas échéant des mesures particulières de soutien pour les situations les plus difficiles.

Cela a aussi conduit au déploiement de techniques identiques sur

les différents sites.

Il alimente en concertation avec les MJPM la réflexion sur la qualité de service, la mise en œuvre d'outils spécifiques.

Cela permet de renforcer les pratiques actuelles ou d'en construire de nouvelles.

SOPHIE MICHEL, SITE DE MIRECOURT

La création du poste de conseiller technique était très attendue des équipes.

Ce poste apporte un réel appui au quotidien, d'une part, en terme de soutien technique sur des spécificités de procédure par exemple, et d'autre part, en terme de soutien moral/psychologique face à des situations de plus en plus difficiles.

En antenne, la présence du conseiller technique sur site deux jours par semaine apporte une proximité et une réactivité qui manquaient jusqu'alors.

Le conseiller technique est disponible et à l'écoute.

Par ailleurs, les entretiens trimestriels avec le conseiller

technique sont des moments privilégiés pour échanger sur l'ensemble des situations et notamment celles qui semblent problématiques.

Le regard extérieur du conseiller et son expérience apportent souvent une approche nouvelle de la situation.

Outre ces temps d'échanges plus ou moins formels, je souligne l'accompagnement du conseiller technique sur le terrain. Dès lors que j'en ressens le besoin, le conseiller technique m'y accompagne dans des situations complexes. Le MJPM est relativement seul au quotidien dans ses missions et ce poste est indispensable tant pour le soutien aux équipes que dans l'intérêt des usagers.

LA VIE DES DISPOSITIFS
#DISPOSITIF ADDICTOLOGIE LA CROISÉE
INTERVIEW DE MARGAUX DUMONT,
ÉDUCATRICE AU SERVICE SEPIA DU DISPOSITIF

LES AFFICHES « DÉCALÉES » DU MOIS SANS TABAC



Peux-tu nous présenter le service dans lequel tu travailles au sein du Dispositif Addictologie La Croisée (DALC), quelles en sont les missions?

Je travaille sur le service SEPIA (Service d'Éducation, de Prévention et d'Information en Addictologie). Nous intervenons sur différents sites à savoir Epinal, Saint-Dié-des-Vosges, Remiremont. Nos missions consistent en la mise en place et l'animation d'actions de prévention et/ou de sensibilisation avec plusieurs partenaires comme l'éducation nationale, les milieux professionnels, les structures d'insertion sociale et professionnelle, etc... Nous dispensons également des formations auprès des professionnels en fonction de leurs demandes et attentes.

Une autre de nos missions est la Consultation Jeunes Consommateurs à destination des jeunes de moins de 25 ans. Il s'agit d'entretiens menés par des éducateurs et/ou des psychologues avec un jeune et sa famille ou des professionnels accompagnants. Ces entretiens sont modulables et adaptables selon les besoins repérés.

Dans quel contexte as-tu mené l'action dont nous allons parler?

Le DALC est référent départemental pour le Mois Sans Tabac dans le Grand Est. De ce fait, durant les campagnes, nous sommes amenés à créer des partenariats afin de pouvoir proposer des interventions de prévention et/ou de sensibilisation au plus grand nombre. En 2020, nous avons dû adapter ces actions afin de limiter les rencontres physiques en lien avec la situation sanitaire. Dans ce cadre, et en accord avec plusieurs partenaires du milieu médical principalement, le DALC a été sollicité pour réaliser des affiches dites « décalées », pour la promotion du MOST. Des sets de table ont également été réalisés.

En quoi consistait cette action et quel en était le message ?

L'objectif de ces créations était de pouvoir, malgré l'impossibilité de se rencontrer, sensibiliser le plus grand nombre aux bienfaits de l'arrêt du tabac, d'amener les gens à se questionner sur leur consommation mais aussi de transmettre des informations sur les accompagnements possibles pour un sevrage tabagique.

Les supports sont participatifs, les messages de prévention émanent du résultat de « l'activité » réalisée sur ces affiches et ces sets de tables. La demande était de proposer aux usagers une prévention plus ludique, moins basée sur la « peur ».

Quels partenaires ont été concernés par la diffusion de ces affiches?

Ces affiches ont été diffusées à une vingtaine de structures vosgiennes, sociales ou médico-sociales, à destination de tous les publics.

Elles ont été visibles dans les établissements scolaires, les Maisons France Services, les missions locales, les hôpitaux et plus précisément les services de maternité, les structures de petite enfance, les structures d'insertion professionnelle (ESAT, Ecole de la Deuxième Chance,...), au sein de notre association mais également de manière plus générale.

Elles ont également été reprises par les référents MoST d'un autre département du Grand Est.

As-tu eu des retours par rapport à leur diffusion, leur utilisation?

Ces affiches ont été utilisées de deux manières : une première classique à savoir de l'affichage dans les lieux communs des structures citées ci-dessus, une seconde a été relayée par différents moyens informatiques (mailing, publication sur les réseaux sociaux,...).

Les sets de table ont été distribués sur les plateaux des patients du service de pneumologie et de la maternité. Ils ont également été proposés de manière plus large au réfectoire de l'hôpital.

Il y a eu peu de retours sur cette action, les priorités étant ailleurs cette année de crise sanitaire. Toutefois, les témoignages reçus sont plutôt positifs et mettent en avant le côté ludique et original de ces affiches. Elles « font sourire » et sont « moins déprimantes » que d'habitude.

LA VIE DES DISPOSITIFS
#DISPOSITIF MDAJA / SEPIA LA CROISÉE

UN RAPPROCHEMENT QUI COULE DE SOURCE !

En 2019, un rapprochement entre le Dispositif MDAJA et SEPIA de LA CROISÉE s'est opéré avec notamment la mise en place d'une direction commune à nos deux services.

Les rencontres et les réflexions entre les professionnels des dispositifs, et plus particulièrement ceux de SEPIA/MDAJA ont permis de mettre en lumière l'intérêt de développer des projets communs. L'objectif de ce rapprochement est de bénéficier de l'expérience des professionnels de SEPIA en termes de prévention et d'échanger autour des problématiques des adolescents et jeunes adultes. Cela apparaît essentiel et complémentaire afin de développer de manière efficiente nos deux services. Cet investissement mutuel a ainsi permis de proposer la mise en place d'un projet innovant.

Certaines thématiques sont abordées à l'aide d'outils de prévention qui sont habituellement utilisés au quotidien dans nos services (Quiz en ligne ; « Tire-Ta-Clope » ; « Jeu du bar » ; Clips vidéos...) ». Yohann, éducateur spécialisée SEPIA-CJC.

« Lors d'un passage dans l'établissement, nous avons pu questionner de manière anonyme les élèves de seconde sur la pertinence de cette action ainsi que sur leurs attentes ». Chloé, éducatrice spécialisée MDAJA.

Voici quelques-uns de leurs témoignages :

« Je trouve ce partenariat entre le lycée et la CJC très intéressant. En effet de nombreux jeunes (ou leurs parents) peuvent être en difficulté d'une façon ou d'une autre. Certains jeunes sont perdus (je ne vous l'apprends sûrement pas) et ont besoin de parler. Je ne suis pas personnellement perdu mais serais ravi, en tant que délégué de vous aider dans votre mission »

« Interventions utiles et intéressantes » ; « c'est bien que vous soyez là, il y a des gens qui ont besoin d'aide ».

Des demandes ont été formulées par écrit afin que nous puissions aborder certains sujets :

« Comment de pas être accro à son crush ? » ; « Des nues circulent sur les réseaux, j'ai honte » ; « Je n'arrive pas à gérer mon stress, j'ai besoin de conseils » ; « Parler du harcèlement et des violences est important »...

La liste est longue et non exhaustive. Ces élèves font face à de nombreuses questions, questions qui restent parfois sans réponses.

« Nous observons que beaucoup d'entre eux vont chercher les réponses à leurs problèmes sur internet. Les réponses sont « générales », répondent peu de manière individualisée et par conséquent ne correspond pas toujours à leurs situations. »

« Il nous est apparu nécessaire de pouvoir apporter une écoute et un regard bienveillant. Nous pouvons ainsi inviter les lycéens à nous rencontrer en dehors de l'établissement afin d'échanger sur leur situation personnelle. La réponse est adaptée à leurs difficultés, à leur questionnement. »

Cette action s'est poursuivie tout au long de l'année scolaire malgré la crise sanitaire, qui a parfois impacté l'organisation de celle-ci. Fort de ce constat, il serait intéressant d'inscrire cette expérimentation dans la durée pour mesurer pleinement les effets de notre intervention. Action qui aura peut-être pour vocation de s'exporter dans d'autres établissements scolaires.



À LA RENCONTRE DES ÉLÈVES...

Le lycée Jean Lurçat de Bruyères nous a ainsi sollicités pour participer à cette expérimentation : aller à la rencontre des jeunes au sein de leur établissement scolaire.

L'objectif principal étant de repérer les adolescents qui sont en difficultés par rapport à leurs préoccupations du moment (anxiété, rapport aux autres, prises de risques...) que ce soit au sein du lycée ou dans un cadre extérieur.

Avec le soutien de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN), une convention entre les deux structures a pu être signée, officialisant ainsi notre collaboration.

Pour répondre à la demande, un binôme (SEPIA/MDAJA) s'est donc créé. Deux éducateurs se rendent une fois par mois à raison de 3 h de présence au sein de l'établissement. Ils vont directement à la rencontre des jeunes entre 11h et 14h. Cela favorise la proximité et facilite les échanges entre les professionnels et les lycéens.

« Cette technique de « l'aller vers » permet de démystifier notre présence et nous rend encore plus accessible.



**LA VIE DES DISPOSITIFS
#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP,
SECTEUR HABITAT ET VIE SOCIALE**

UNE DYNAMIQUE AU SEIN DU SECTEUR **HABITAT ET VIE SOCIALE** DE **L'AVSEA**

La Résidence Accueil de Saint-Dié et le SAVS ont un temps de travail en commun chaque mercredi de 10h00 à 11h00 depuis maintenant trois ans. Ce temps est utilisé à la fois pour échanger sur des situations communes, sur l'utilisation de différents supports issus, notamment de la formation Lien Développement, de la Systémie et des addictions, et permet de réfléchir, planifier et organiser des activités partagées (bowling, pique-nique, karting, musées...) dans le but de favoriser la vie sociale des résidents et des personnes accompagnées, de développer leurs capacités d'autonomie, de valoriser leur savoir-faire et de tendre vers une paire-aidance.

Accueil et pour 4 personnes accompagnées par le SAVS. Ces interventions ont favorisé un réel apaisement par des exercices de relaxation, de respiration au moyen de la visualisation.

Depuis maintenant plus d'un an, une personne accompagnée par le SAVS propose un atelier d'écriture chaque 15 jours de 14h00 à 16h00 dans les locaux de la Résidence Accueil. Cet atelier est décomposé en trois temps : une partie pour développer des connaissances sur la langue française (synonymes, dérivations de France, conjugaison, origine des mots...) ; un second temps, autour de l'écriture d'une histoire à l'aide du support émanant du photolangage et pour terminer, un troisième temps de convivialité.

Lors de la dernière séance du mercredi 21 avril, 2 personnes accompagnées par le SAVS et 3 résidents y ont participé (voir photo).

Avec le GEM de Saint-Dié, nous organisons une sortie annuelle au Parc de Fraispertuis. Cette année, cette journée est fixée au samedi 11 septembre. Elle est très attendue.

En Déodatie, nous envisageons pour cette fin d'année de proposer pour la première fois, si le contexte sanitaire nous le permet, un repas de fête commun à l'ensemble des personnes accueillies (ESAT, GEM, Résidence Accueil et SAVS).

Force est de constater que le fait de bénéficier de formations communes favorise le lien entre les collègues des différents Services et Etablissements, favorise aussi un langage commun et l'émergence de projets intéressants pour les personnes que nous accueillons.

Les personnes accueillies et accompagnées, ainsi que les professionnelles regardent dans la même direction.



Ces moments-là permettent aussi de développer des émotions sociales dites « positives », tels que le plaisir, la joie, le partage, la détente, l'entraide qui favorisent un mieux-être.

De plus, le fait de rencontrer de nouvelles personnes et donner les moyens de vivre d'autres expériences est aussi source d'apprentissage et de développement.

Au cours des années 2019 et 2020, une mutualisation de moyens (établissement et service) a permis de construire un projet autour du bien-être et de faire intervenir mensuellement une sophrologue professionnelle pour 4 personnes accueillies au sein de la Résidence

**LA VIE DES DISPOSITIFS
#DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP**

FAVORISER L'ACCOMPAGNEMENT DES AIDANTS FAMILIAUX

La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 a eu un réel impact sur la vie quotidienne des familles. L'isolement, le confinement ont laissé apparaître une diversité de situations problématiques. L'identification des besoins des familles autour de ces problématiques a lancé la réflexion sur la suite à apporter à la nécessaire prise en compte des Aidants Familiaux et la promotion d'un protocole de soutien en direction des familles, notamment pour ce qui concerne le rôle des aidants familiaux et la fonction parentale. Les questions fondamentales posées par les professionnels en réflexion nous conduisent à envisager un projet de soutien aux familles. Le champ d'intervention de cet accompagnement des aidants familiaux s'articulerait sur deux axes : « Qui soutient celui qui soutient ? » et « Comment les parents peuvent-ils passer du vivre à l'exister ? ».



Les membres d'une famille prenant soin d'une personne en situation de handicap, qu'elle soit âgée ou non, sont appelés « aidants naturels ». Ce rôle s'exerce au quotidien et la famille dans son ensemble s'occupe de manière soutenue de leur proche en lui offrant un soutien émotionnel, en lui prodiguant des soins visant à développer ses capacités mobilisables.

Or, quand les parents n'ont pas choisi de prendre soin de leur enfant durablement, d'assurer le suivi scolaire à domicile (et notamment lors du confinement engendré par la crise sanitaire), les familles ont ressenti un impact physique et psychique significatif. Dans ce contexte d'urgence, l'impact a été plus lourd à gérer que dans le cas où le choix du maintien à domicile est mûrement réfléchi, voire accompagné par les professionnels. Une enquête approfondie auprès des familles, menée par les professionnels, a mis en évidence le contexte de tensions dans lequel les parents et les proches se sont rapidement retrouvés. L'investissement psychologique et psychique que nécessite l'accompagnement à une personne en situation de handicap a été compliqué à vivre. En effet, pour certaines familles, il n'est pas évident de concilier leur travail et leurs propres problèmes avec leur responsabilité de soutien. La conséquence majeure est le développement d'un stress considérable, voire d'un épuisement, pouvant entraîner un besoin de soin pour eux-mêmes. D'autre part, les conséquences d'un accompagnement sur le long terme de leur enfant peuvent enfermer l'aidant dans un cercle vicieux d'isolement progressif, de perte de soutien social pour lui-même, et la survenue d'une éventuelle dépression. Le retour aux domiciles des enfants et des adolescents

sur une longue durée a également mis à l'épreuve les relations au sein de la famille. Pour ces raisons, il est primordial que ces aidants naturels tentent de préserver leur santé mentale et physique, ainsi que le temps consacré à leur vie de famille et personnelle propre. Notons que le plus souvent les parents ont parfois des gestes de soin professionnels et spécifiques. En définitive, ce qui est fondamental est la présence d'une satisfaction mutuelle de la relation entre la famille et la personne en situation de handicap. Ce qui compte également serait aussi le bien-être de la personne accompagnée. Le Dispositif Enfance et Handicap, dans sa composition de professionnels spécialisés, reconnaît l'importance du soutien familial et des aidants familiaux, la famille étant l'un des piliers de l'organisation. Cette place occupée par les familles au sein du Dispositif est importante et requiert de notre part à tous une reconnaissance accompagnée. L'accompagnement des usagers en situation de handicap, leur qualité de vie, et celle de leur famille sont au cœur des enjeux de l'éducation et du soin. C'est pourquoi, une équipe d'experts au sein du Dispositif réfléchit et s'organise dans le but de proposer un accompagnement aux aidants familiaux, à travers des services de soutien adaptés.

Forts de ces constats, il nous semble essentiel de développer de nouvelles mesures d'accompagnement, qui contribueront à soutenir, à accueillir, à informer, à former, à conseiller et à accompagner les aidants dans un espace de ressources identifié.

La Direction du Dispositif Enfance et Handicap

NOS ACTIONS DE MISE EN COHÉRENCE DES COMPÉTENCES



**NOS ACTIONS DE MISE EN COHÉRENCE DES COMPÉTENCES
#DIRECTION GÉNÉRALE**

VISION GLOBALE CONCERNANT LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, LA GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS (G.E.P.P) ET LES ENJEUX DE MISE EN ŒUVRE DE SES OUTILS DE PILOTAGE



Fabian CHRISTIANO,
Responsable du Développement
des Ressources Humaines et des
Relations Sociales

Afin de relever au mieux les défis actuels et futurs du secteur, les professionnels du médico-social, particulièrement percutés dans l'exercice de leur métier par les évolutions profondes et de plus en plus rapides de la société, sont confrontés au besoin de mettre à jour et de développer en continu leurs compétences et leurs connaissances.

La plus récente illustration en est, comme évoqué précédemment en ces pages, la crise sanitaire qui, depuis mars 2020, percuté de manière très visible le quotidien des ESMS et des professionnels, lesquels doivent sans cesse faire preuve d'agilité et de créativité dans un contexte ponctué d'imprévu.

Conscients de cet enjeu majeur, l'AVSEA et les partenaires syndicaux ont conclu début 2019 un accord portant sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences – ou G.E.P.P. – dont l'objectif vise précisément à optimiser la capacité de l'Association à se projeter dans cet avenir plus ou moins complexe et mouvant, en permettant de manière volontariste et structurée à ses personnels de consolider et/ou d'acquérir les compétences indispensables au maintien et au développement de nos activités auprès des plus fragiles.

De la mise en œuvre de cet accord, dès la fin 2019, découle une série d'axes de travail destinés à permettre à l'AVSEA de disposer des moyens et des ressources nécessaires pour faire face aux conséquences sur son activité de l'évolution de plusieurs champs exogènes que sont, entre autres, les champs sanitaire, juridique, politique ou technologique.

Par la même occasion et dans une même optique, l'accord G.E.P.P. annonce, dans le cadre du plan du Développement des Ressources Humaines, la nécessité d'un travail de fond sur plusieurs thématiques essentielles telles que :

- Le recrutement, avec des enjeux de développement de la marque employeur, de sourcing, d'intégration et de fidélisation des collaborateurs ;
- La base documentaire RH, dans un souci de mise à jour et d'harmonisation des formats de divers supports (comme par exemple les offres d'emploi, les fiches de poste, les supports d'entretien, etc.) ou la création d'un référentiel de compétences et d'une cartographie des emplois ;
- Le développement des compétences, autour d'enjeux structurants comme l'alternance, la VAE, les démarches d'évaluation, et naturellement la formation continue.

S'agissant de ce dernier aspect fondamental, dès 2020, l'AVSEA a opté pour la construction d'un Plan de Développement des Compétences sous le pilotage de la Direction Générale.

Celui-ci intègre, dans une réflexion concertée et avec pragmatisme, l'ensemble des établissements. S'inscrivant dans le cadre des récentes réformes, il s'agit ici d'articuler le parcours professionnel des salariés en correspondance avec les besoins actuels et futurs des structures. Pour ce faire, dans la tendance fortement affirmée par la législation d'une responsabilisation de chacun quant à la prise en main de son parcours professionnel, il s'agit notamment de mobiliser les différents dispositifs de formation existants.

>>>

NOS ACTIONS DE MISE EN COHÉRENCE DES COMPÉTENCES #DIRECTION GÉNÉRALE

VISION GLOBALE CONCERNANT LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, LA GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS (G.E.P.P) ET LES ENJEUX DE MISE EN ŒUVRE DE SES OUTILS DE PILOTAGE

Ainsi, **de grandes orientations** stratégiques de formation sont définies par l'employeur, dans un souci d'optimisation, de professionnalisation et de transversalité, parallèlement au **suivi des entretiens professionnels** venus rappeler en 2020 les leviers de formation à la main des salariés, dont le développement est appelé de ses vœux par le législateur. Un dialogue de fond s'opère au sein d'un **Comité G.E.P.P. bisannuel** constitué de représentants de la Direction Générale, des Etablissements, des Administrateurs de l'Association et des Organisations Syndicales afin de valider en concertation les axes stratégiques à définir en lien avec la formation. Une **plus grande proximité** est également proposée aux salariés désireux d'évoquer avec la Direction des Ressources Humaines leurs différents projets, questionnements ou envies professionnelles.

Ces différents développements seront poursuivis et accentués ces prochaines années, afin que chacun des acteurs de ce destin commun - établissements, direction et salariés - puisse envisager l'avenir de manière sereine, en travaillant la consolidation des acquis et l'adaptabilité face aux futurs enjeux, et ce, toujours dans l'intérêt supérieur des publics accompagnés.

Pour illustrer le caractère stratégique des actions de formation lancées depuis 2020 dans le cadre du Plan de Développement des Compétences, autour de la professionnalisation des équipes et de la transversalité entre Dispositifs, ci-suivent les témoignages d'établissements qui ont pu en bénéficier, et l'exemple d'un programme transverse.

Fabian CHRISTIANO



NOS ACTIONS DE MISE EN COHÉRENCE DES COMPÉTENCES #DIRECTION GÉNÉRALE

EXEMPLE DE FORMATION TRANSVERSE : APPROCHE DE LA MALADIE PSYCHIQUE

Dans la volonté d'accentuer le caractère collectif et transversal des actions de formation, l'AVSEA a souhaité en 2020 faire bénéficier aux professionnels d'une formation intitulée « La compréhension des troubles psychiques et leur prise en compte dans les interactions au quotidien », animée par un expert du Centre Psychothérapique de Nancy. Plusieurs fois reportée en raison de la crise sanitaire, l'événement a finalement pu se tenir début 2021 et servir de galop d'essai pour d'éventuelles reconductions.



D'un constat partagé par l'ensemble des Dispositifs, on note actuellement un développement des troubles d'ordre psychique chez nos usagers. Les apports de connaissances de cette action étaient donc volontairement structurés autour de la compréhension des pathologies et des réponses à apporter, dans l'interaction, aux comportements liés à ces pathologies. Le but était aussi de mettre en lien les éléments théoriques avec des situations concrètes.

Par la mise en œuvre de ce genre d'actions de formation, l'AVSEA prend acte du besoin concret d'équiper les professionnels du bagage théorique nécessaire pour poursuivre l'accompagnement des usagers, suivant leur évolution. Ce besoin a d'ailleurs été lui-même consacré comme faisant partie des grandes orientations de l'Association dans le cadre du Plan de Développement des Compétences pluriannuel 2021-2023. Mais, en outre, les modalités collective (en groupe) et transverse (regroupant plusieurs établissements) permettent aux professionnels de se retrouver et d'échanger autour de problématiques communes, même si les applications du sujet peuvent être différentes d'un Dispositif à l'autre, ce qui ne manque pas d'enrichir l'expérience de l'action de formation au-delà de son contenu.

Au vu des retours collectés au terme de cette action de formation, l'Association ne peut que se sentir encouragée à réitérer l'expérience : sur ce même sujet tout d'abord, puisque les attentes n'ont pas pu être toutes comblées vu le nombre limité de stagiaires que la formation pouvait accueillir, mais également sur d'autres aspects concourant à la meilleure connaissance des publics accompagnés.

Ci-après, quelques extraits des retours de stagiaires comblés par leur participation :

- « Formation très intéressante et originale dans son approche, je recommande. »
- « Cette formation était très intéressante, presque trop courte. [...] C'est un très bon éclairage et il est vrai que je l'ai recommandée à mes collègues ». »
- « Cette formation était très enrichissante. [...] L'intervenant a su s'adapter à nos différentes interventions et a répondu de manière précise à toutes nos questions. Cette formation correspond donc à mes attentes. »

**NOS ACTIONS DE MISE EN COHÉRENCE
DES COMPÉTENCES
#DISPOSITIFS ADULTES ET HANDICAP**

LES INTENTIONS MANAGÉRIALES : UNE DÉMARCHE DE FORMATION PLURI ANNUELLE

Les intentions managériales d'une démarche de formation pluri annuelle pour l'ensemble des professionnels intervenant dans le champ médico-social du Dispositif Adultes et Handicap...



Les Intentions de cette dynamique collective de formation :

De 2012 et jusqu'en 2017, plusieurs établissements du Dispositif se sont engagés dans un cycle de formation destiné à l'ensemble des équipes salariées autour du « *lien développemental* » favorisant une approche bienveillante de l'accompagnement assuré par « *Educ-Enjeux* ». Cette démarche n'a pas pu être au final déployée sur l'ensemble des équipes du fait du formateur intervenant. Les apports bénéfiques évidents de cette démarche et la volonté de générer une culture professionnelle partagée et fondée sur les valeurs associatives ont conduit l'équipe de direction à rechercher une alternative propre à relancer cette dynamique et à la faire partager à l'ensemble des professionnels intervenants sociaux et médico sociaux. Au-delà de la volonté d'aller au bout d'une démarche inaboutie, l'équipe de management a donc souhaité, conformément à la « *volonté d'accentuer le caractère collectif et transversal des actions de formation au sein de l'AVSEA* », **promouvoir une culture partagée au sein des équipes**. Cette intention affirmée se traduit, depuis mars 2020 - et avec toutes les difficultés liées à la situation sanitaire - par une démarche collective

intéressant près de 80 collègues de travail répartis en 3 groupes. Chaque groupe est constitué de professionnels de tous les horizons des différents établissements et services (Foyers, Résidences Accueils, SAVS, GEM, ESAT et 2SA) dans une logique de regroupement géographique. Cette organisation permet aux collègues de se rencontrer et de se connaître quelles que soient leurs affectations, de partager une culture et un langage commun pour faciliter ensuite les interactions et le travail en commun au service des parcours de vie des personnes accompagnées au sein des différents territoires. Ces premières intentions managériales complètent donc la volonté affirmée de compléter les outils théoriques de compréhension et de travail de chaque collègue, permettant à chaque bénéficiaire d'être l'acteur central de son parcours de vie.

Le choix d'un prestataire répondant à ces intentions et en capacité de concevoir ses apports en continuité du cycle initial « *lien développemental* » est apparu comme une nécessité. En effet, il ne s'agissait ni de tout effacer, ni de tout recommencer mais de continuer à accompagner les équipes dans leur évolution. **L'intention d'intégrer les apports précédents**, aussi bien en terme de concept

que d'outils (d'autant que certaines équipes ayant suivi la totalité du premier cycle s'en sont largement saisies), a guidé le choix d'IS3G (Institut Systémique de 3^e Génération) pour nous permettre de continuer notre chemin. En effet, ces deux organismes de formation proposent des approches reposant sur les mêmes concepts et outils équivalents, l'intervenante IS3G ayant participé à l'élaboration de certains d'entre eux en association avec « *Educ-Enjeux* ».

Enfin, l'intention managériale posée de **sécuriser les parcours de vie** basée sur le partage d'une culture professionnelle commune, d'utilisations d'outils maîtrisés par tous, a également conduit à confirmer le choix envisagé d'IS3G. En effet, l'intervenante formatrice mène avec succès la même démarche au sein du Dispositif Cèdre de l'AVSEA. Ainsi, ce choix assure donc une meilleure continuité des accompagnements des personnes accueillies allant d'un Dispositif à l'autre ainsi qu'une plus grande mobilité professionnelle des équipes au sein de l'association.

L'approche systémique : n'est pas une technique d'accompagnement mais une façon de communiquer dans un champ de vision élargi.



Elle constitue pour les travailleurs sociaux, un outil pratique et concret pour améliorer la communication et leurs interventions quotidiennes auprès des personnes adaptées aux systèmes humains (familles, réseaux sociaux ou amicaux, collectifs de vie et de travail...). C'est aujourd'hui, un outil reconnu pour les professionnels des secteurs éducatifs, sanitaires et sociaux. Cet outil de compréhension et d'action au cœur des groupes sociaux, propose des repères conceptuels accessibles et des moyens pratiques concrets. Elle permet au travailleur social de se sentir « mieux armé » pour faire face à ces multiples interpellations, tout en restant à sa place et dans son rôle éducatif, social ou de soin. L'Approche Systémique a « révolutionné » la compréhension des relations humaines pour permettre de changer sa vision et ses pratiques professionnelles afin de :

- Passer d'un regard uniquement sur le « symptôme » à un regard replacé dans son contexte.
- Changer des pratiques d'accompagnement marquées par les valeurs personnelles du professionnel.
- Faire évoluer les pratiques du professionnel centrées sur le fonctionnement des personnes à des pratiques dans lesquelles il prend en compte l'influence de sa propre communication auprès des personnes et des systèmes rencontrés.
- Favoriser des pratiques à partir desquelles le professionnel cherche moins à changer les personnes qu'à changer sa propre façon d'être en relation avec elles.
- Modifier des pratiques cherchant à faire disparaître à tout prix le symptôme pour essayer d'en comprendre le sens et la fonction positive dans le contexte où il se produit.
- Evoluer vers des pratiques où le professionnel tente moins de « vendre » ses solutions

aux personnes à des pratiques où il les accompagne pour trouver leurs propres solutions.

Une formation adaptée, par l'Institut IS3P pour répondre aux intentions managériales développées en amont. Il s'agit donc, sur un programme de 3 ans, de favoriser et d'étayer la construction d'une culture commune au sein du Dispositif Adultes et Handicap afin d'améliorer l'accompagnement des résidents, des familles et des professionnels sur le plan humain, éthique et émotionnel.

Dans ces perspectives, trois grandes dimensions sont prises en compte :

- Comprendre les effets de la mutation sociétale en cours sur les personnes accueillies et accompagnées, ainsi que leurs familles en prenant en compte la grande diversité du public accueilli et des formes psychiques de leur handicap.
- Exercer un savoir socio-thérapeutique nouveau respectueux auprès des publics en grandes difficultés et produire les théories et techniques qui permettent de s'y adapter.
- Intégrer les nouvelles connaissances apportées par les Neurosciences et en particulier les régulations intra et inter personnelles des émotions

Objectifs et compétences à acquérir :

Les regroupements, à raison d'une journée par mois sur 3 ans (fonctionnement qui a été rapidement perturbé par la crise sanitaire) des groupes dont nous avons vu les principes de constitution, sont l'occasion pour les personnels :

- D'aborder les postures et les outils nécessaires à l'accompagnement des Adultes (résidents des hébergements, ouvriers de l'ESAT, adhérents des GEM, bénéficiaires des

accompagnements SAVS et 2SA) en lien avec leurs difficultés spécifiques.

- De construire des projets de vie avec ces adultes en partenariat avec leurs familles et plus largement avec les instances extérieures.
- De développer la place et le rôle de chacun au sein d'une équipe de travail.
- De créer et de mettre en œuvre les nouveaux dispositifs.

Méthodologie :

Les séminaires sont organisés en modules selon les modalités suivantes :

Concernant la partie théorique : Par des enseignements à partir de documents écrits et vidéo ainsi que par des travaux de groupe - concernant les applications et les techniques.

Concernant la partie apprentissage : Par des exercices et des mises en situation permettant à chacun d'interroger et d'enrichir sa pratique.

Concernant la partie éthique : Par la contribution et la réflexion menée avec les groupes sur la posture d'intervenant, voire de thérapeute.

Concernant l'évaluation de la formation : Par un bilan écrit qui sera demandé aux stagiaires afin d'évaluer le chemin parcouru et les capacités à introduire un changement significatif dans leurs interventions.

Guillaume BERTOLLOTTI,
Directeur Dispositif Adultes et Handicap

**NOS ACTIONS DE MISE EN COHÉRENCE DES COMPÉTENCES
#DISPOSITIF CÈDRE
FORMATION JEAN-PAUL GAILLARD**

MISE EN ŒUVRE ET IMPACTS RELEVÉS SUR LE TERRAIN



Le Dispositif Cèdre de l'AVSEA incarne une réelle volonté d'accompagnement des professionnels au moyen de la formation. En ce sens, la formation « *Enfants et Adolescents en mutation, nouvelles stratégies psycho-éducatives et thérapeutiques* » dispensée par Jean-Paul GAILLARD, thérapeute systémicien, membre titulaire de l'Européen Family Therapy, a permis à la MECS de Remoncourt, de dégager des pistes de réflexion et d'actions à destination des enfants souffrants d'un syndrome de stress poly traumatique.

C'est dans une dimension individuelle et collective que l'équipe a pu échanger sur les situations et les analyser afin de définir des modalités d'accompagnement singulières. En effet, l'incompréhension des équipes face aux troubles du comportement de certains enfants a généré de la fatigue et une déception face au non-retour attendu de leurs actions éducatives. Comment accompagner les enfants qui perçoivent, comme une menace, toutes demandes de la part de l'adulte ?

Ces temps d'échanges avec M. GAILLARD ont permis une mise en alternatives des croyances et des pratiques des professionnels, chacun a pu se regarder agir et interagir pour se défaire de rituels, d'anciens réflexes pouvant accentuer les troubles des enfants accueillis. Nous sommes pour beaucoup façonnés selon un ancien modèle d'éducation et de la relation adulte/en-

fants. La relation aujourd'hui entre l'adulte et l'enfant fonctionne dans un rapport d'horizontalité et non plus de verticalité. Plus précisément, il ne convient plus d'interdire ou de punir, il convient d'accueillir et de contenir.

Les enfants d'aujourd'hui, d'autant plus polytraumatisés, ne sont pas en mesure de répondre à cet ancien modèle éducatif. C'est avec une approche neuro-développementale que M. GAILLARD explique tout l'intérêt de « lâcher » sur l'exigence éducative, de sortir du rapport de force. Ces interventions au sein des groupes de vie des enfants ont permis aux professionnels de mettre du sens à la théorie, d'avoir une lecture autre d'une situation connue. Les éducateurs ont pu comprendre sans culpabilité que les comportements des enfants peuvent être articulés à leur propre comportement d'adulte.

L'approche de M. GAILLARD, qui vient à l'appui de la loi du 14 mars 2016, a été saluée.

Du fait de son expérience, de ses connaissances et de ses immersions sur le terrain, il parvient à se rendre légitime. Sa pédagogie accessible et non jugeante crée une dynamique qui permet à chacun des professionnels de se livrer sans appréhension quant aux difficultés. Si des réticences pouvaient être présentes en amont de la formation, celle-ci a finalement constitué une aide positive, permettant aujourd'hui de s'inscrire dans un avenir.

Cette formation dispensée à un mois d'intervalle, lors de trois journées sur le premier trimestre 2021 est un moment clé du travail d'accompagnement aux changements, mené depuis plusieurs mois au sein de l'équipe. Au-delà des apports théoriques indispensables, la configuration a contribué à une mise en pratique entre chaque séance et un retour sur expérience permettant de construire et d'assimiler le contenu en le rapportant à des situations concrètes.

Après une période complexe, le groupe de vie est aujourd'hui plus apaisé, tout comme les professionnels qui s'inscrivent dorénavant dans une démarche réflexive et pluridisciplinaire. Permettre une telle formation en équipe a été un élément essentiel pour apprendre à se connaître, à connaître les enfants à partir d'un quotidien partagé et pour remettre l'enfant au centre de notre action.

Les échanges sont désormais plus aisés car ils reposent sur un socle commun et une volonté partagée. La prise de conscience tout comme l'harmonisation des pratiques est amorcée.

Deux prochaines dates de formation selon la même configuration permettront de poursuivre et d'étayer ce changement des pratiques professionnelles.

*Isabelle Balkenwitch, Sylvie Perrin,
Jean-Paul Gaillard et Sabrina Amador*

CARTES D'**IDENTITÉS** DES **DISPOSITIFS**



DISPOSITIF CÈDRE

DISPOSITIF CÈDRE



L'ÉQUIPE

Directeur : **Alain VINCIARELLI**
Directrice adjointe Territoire EST : **Karine BONGIOVANNI**
Directrice adjointe Territoire OUEST : **Sabrina AMADOR**
Secrétaire de Direction : **Muriel REGNIER**
Chargée de projet et de l'amélioration de la démarche qualité : **Sarah LEFÈVRE**

CHEFS DE SERVICE

Territoire OUEST : **Rémi PRANZETTI – Isabelle BALKENWITCH**
Territoire CENTRE : **Isabelle VINCENT – Ophélie JARDON – Sabine BELOT**
Territoire EST : **Christian RUESTMANN – Jérôme MOUROT – Sabine BELOT**

Administrateurs référents : **Monique RINDERNECK,**
Jean-Marie DEL GENINI – Patrice LHOÏE



Établissement de type « Maison d'Enfants à Caractère Social », le Dispositif Cèdre inscrit son action sur le territoire vosgien à travers une offre de service diversifiée :

- Hébergement mineurs
- Intervention éducative renforcée à domicile (IERD)
- Activités de jour
- Lieux d'accueil individualisé (LAI)
- Accompagnement jeunes majeurs
- Structure d'accueil en urgence

Il prend en charge de manière individuelle ou de la même famille, des enfants à partir de 6 ans, des adolescents et des jeunes majeurs jusqu'à 21 ans.

L'accompagnement éducatif porte sur tous les plans de la vie de l'enfant, l'adolescent ou le jeune majeur. Le Dispositif Cèdre propose une offre de services diversifiée permettant d'apporter une réponse la plus individualisée et de répondre au mieux au parcours des jeunes confiés : vie quotidienne, accompagnement psychologique, insertion scolaire et professionnelle, relations familiales, etc.

Le Dispositif valorise l'expression et la participation directe du jeune et de sa famille à l'élaboration de son projet personnalisé.



SIÈGE DU DISPOSITIF CÈDRE

38 bis rue André Vitu
88000 EPINAL
Tél : 03 29 31 42 41
Fax : 03 29 34 82 97
Courriel :
cedre@avsea88.com

Parcours d'enfants et trajectoires de vie



DISPOSITIF CÈDRE

CENTRE ÉDUCATIF RENFORCÉ NOMADE



L'ÉQUIPE

Chef de service CER Nomade : **Karim GHAZI**

Administrateur référent : **Président Dr François CONRAUX**



Etablissement à part entière au sens juridique, le Centre Educatif Renforcé Nomade s'inscrit dans l'offre éducative du Dispositif Cèdre et accueille 8 jeunes âgés de 14 à 17 ans placés au titre de l'ordonnance du 2 février 1945. Le CER Nomade organise deux sessions de 5 mois et demi par an. L'accompagnement s'effectue au Maroc où les mineur(e)s sont suivis de façon permanente par une équipe éducative, française et marocaine, et bénéficient d'entretiens psychologiques réguliers.

Le CER Nomade permet de :

- **Créer une rupture dans le fonctionnement usuel du mineur,**
- **Élaborer les conditions de sa remobilisation en s'appuyant sur la découverte d'un nouvel environnement et sur un programme d'activités obligatoires au quotidien,**
- **Créer des situations nouvelles, rendant caduques et inopérants les comportements déviants.**

DISPOSITIF CÈDRE
38 bis rue André Vitu
88000 EPINAL
Tél : 03 29 31 42 41
Fax : 03 29 34 82 97
Courriel :
cedre@avsea88.com

Parcours d'enfants et trajectoires de vie



DISPOSITIF MDAJA

MAISON DES ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES



L'ÉQUIPE

Directrice: **Martine DEMANGEON**
 Directrice Adjointe: **Sandra L'HÔTE**
 Administrateurs référents: **Président Dr François CONRAUX, Daniel MOINE**

MISSIONS :

Cette structure appartient au réseau des 105 MDA réparties sur tout le territoire national. Formée d'une équipe pluridisciplinaire, la MDAJA 88 assure des missions d'accueil, d'écoute, de soutien, d'accompagnement et d'orientation en direction des jeunes de 12 à 25 ans, de leurs parents, de leur entourage proche, ainsi qu'aux professionnels accompagnants.

C'est un « lieu ressource », gratuit, neutre et confidentiel. Les personnes sont reçues en libre adhésion, avec RDV, au sein de nos locaux, à Epinal et à Remiremont (à côté de la Mission Locale).

La première rencontre doit permettre l'expression d'un vécu, de partager son histoire, d'évoquer ses problématiques et leurs retentissements. Les personnes sont alors accompagnées dans la recherche de solutions, l'élaboration d'un processus de prise en charge et, le cas échéant de la mise en œuvre de l'orientation vers des professionnels spécialisés.

L'objectif poursuivi est la réponse aux besoins et attentes de chacun, à la construction d'une prise de décision éclairée par la mise à disposition d'informations, de conseils, de soutiens. Nous nous adressons à tous les adolescents et jeunes adultes, intégrés et entourés ou sortis des circuits, afin d'éviter les pertes ou les ruptures de parcours et de favoriser, maintenir ou rétablir un bien-être psychique.

Les prises en charge sont individualisées et co-construites pour répondre aux besoins et attentes singulières de chaque personne qu'elles concernent la vie sexuelle et affective. Les addictions, les conséquences de harcèlement ou cyber-harcèlement, les situations de conflits ou de deuil, en somme, tout épisode de vie générant un mal-être.

La Maison des Adolescents et des Jeunes Adultes, avec l'aide et le soutien de ses partenaires financiers, institutionnels, opérationnels, vise, au travers ses interventions le développement d'une culture commune autour de l'adolescence et de l'entrée dans l'âge adulte, à destination de l'ensemble des acteurs concernés (parents, professionnels, institutions).

Le Dispositif est ouvert :

À Epinal

- Le lundi de 9h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
- Le mardi de 13h00 à 17h00
- Le mercredi de 10h00 à 18h00
- Le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

À Remiremont

- Le 1^{er} mercredi de chaque mois de 10h00 à 18h00
- Le jeudi de 9h30 à 17h00

À Saint-Dié

- Le lundi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi de 13h30 à 17h30
- Le vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Rejoignez-nous sur notre page Facebook : [maisondesadosdesvosges](https://www.facebook.com/maisondesadosdesvosges)

Financeurs :

Financée par l'Agence Régionale de Santé Grand Est et subventionnée par le Conseil Départemental des Vosges et le Fonds Interministériel de prévention de la Délinquance et de la Radicalisation.



MDAJA

Tél : 03.29.39.51.38

Mail : maisondesados@avsea88.com

Épinal :

16, quai Jules Ferry
88 000 Epinal

Remiremont :

impasse des Kyriolés
88200 Remiremont

Saint-Dié :

Dans les locaux du CCAS
en partenariat avec SELIA Association
88100 Saint Dié des Vosges
Courriel : maisondesados@avsea88.com

DISPOSITIF DAPJ

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PROTECTION JURIDIQUE

L'ÉQUIPE

Directeur du Dispositif : **Jean-Paul GARDIN**
 Directrice Adjointe du Dispositif : **Karine JULIEN**
 Conseillers techniques MJPM : **Isabelle ANDREOLI et Alix NOËL**
 Chef de Service Educatif MJAGBF : **Laurence SCHEIBEL**
 Administrateurs référents du Dispositif : **Hélène LEFORT & Patrice LHOTE**

Créé en 1948 pour aider à la gestion des prestations familiales des orphelins de guerre, le Dispositif d'Accompagnement et de Protection Juridique (DAPJ) est le plus ancien de l'AVSEA.



LA MISSION :

La mission principale des quatre services est de permettre aux personnes et familles accompagnées d'aller vers l'autonomie, tant sur le plan social que financier.

Le Service Mandataire à la Protection des Majeurs (SMPM) - Protection des adultes.

Ce service est sollicité dans le cadre de la Protection des Majeurs. La loi du 5 mars 2007 instaure la fonction de délégué mandataire judiciaire qui succède à celle de tuteurs aux majeurs protégés. Le délégué mandataire assure dans le strict respect du mandat du juge des tutelles l'une ou l'autre des mesures suivantes : Sauvegarde de justice, Curatelle Simple ou Renforcée, Tutelle... Ces mesures visent à la protection des personnes qui se trouvent, en raison de l'altération de leurs facultés mentales ou corporelles, dans l'incapacité de pourvoir seules à leurs intérêts. La protection concerne la personne et ses biens.

Le délégué mandataire peut aussi sur nomination du juge des tutelles exercer les Mesures d'Accompagnement Judiciaire. (Ancienne mesure de tutelle aux prestations sociales adultes). Le délégué perçoit les prestations sociales de la personne et visent à rétablir les conditions d'une gestion autonome.

Le Service Délégués aux Prestations Familiales (SDPF) - Protection de l'enfance.

La loi du 05 mars 2007 réformant la protection de l'enfance crée une nouvelle mesure :

Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget (MJAGBF) qui permet au juge des enfants dans le cadre de l'assistance éducative, de confier la gestion des prestations familiales à un délégué, qui, en s'efforçant de recueillir l'adhésion du ou des parents bénéficiaires, gère leurs prestations afin de répondre aux besoins liés à l'entretien, à la santé, à la sécurité et à l'éducation des enfants. Il exerce auprès de la famille une action éducative visant à rétablir les conditions d'une gestion autonome des prestations.

Le Point Conseil Budget :

Le Point Conseil Budget s'adresse à toute personne du département des Vosges qui souhaite obtenir des conseils gratuits et personnalisés dans la gestion de son budget. Nos accompagnements peuvent prendre une forme aussi bien collective qu'individuelle.

Le service d'accompagnement au logement :

Ce Service permet, par le biais de contrats de sous-location, l'accès au logement des personnes ayant le plus de difficultés à se loger. Cet accompagnement limité dans le temps, est destiné à tout public sur l'ensemble du territoire du département des Vosges et est favorisé par de forts partenariats avec de nombreux bailleurs publics et privés.

Financeurs :

CAF, MSA, DDETSPP*, Conseil Départemental des Vosges

DAPJ

Antenne d'Epinal

3, allée des Noisetiers
88000 EPINAL
Tél. 03 29 38 27 27
Fax 03 29 38 27 39

Antenne de Saint-Dié-des-Vosges

3, rue des Fusillés
88100 SAINT-DIÉ
Tél. 03 29 42 18 28
Fax 03 29 55 72 11

Antenne de Mirecourt

1 place de la Gare
88500 MIRECOURT
Tél. 03 29 38 27 27
Fax 03 29 27 13 50
Courriel : dapj@avsea88.com

* Voir glossaire p.47

#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

L'ÉQUIPE

Directeur de Dispositif : **Guillaume BERTOLLOTTI**
Directeur adjoint Habitat et Vie Sociale : **Alain MATHMANN**
Directeur Travail Protégé : **Christian MORVAN**
Directeur adjoint Parcours d'Emploi : **Romain BOUVIER**
Coordinatrice Emploi Accompagné 88 : **Claire-Lise FOND**
Référént Gestion et Comptabilité : **Olivier ABOUT**
Assistante Qualité, Sécurité et Environnement : **Pauline CLAUDEL**

Administrateurs référents : **Dr François CONRAUX, Jean-Marie DEL GENINI, André HALTEBOURG, Daniel MOINE, Daniel RODRIQUE**

Chefs de Services

Foyer la Tuilerie - Résidence Accueil de Saint-Dié et les 5 Gem(s) : **Emmanuel MARIN**
Foyer la Résidence - Résidence Nausicaa - SAVS : **Marie ANTOINE**

Chefs d'Ateliers

Activités Extérieures ESAT : **Régis ROHART**
Activités industrielles ESAT Saint-Dié : **Olivier FRANÇOIS**
Activités industrielles ESAT Epinal : **William VAUTHIER**

Coordinateur Parcours d'Emploi : **Frédéric FERRY**

Porteur des valeurs associatives d'altérité et de solidarité, le Dispositif Adultes et Handicap a pour mission d'accompagner et d'insérer par le travail, l'habitat et la vie sociale des personnes en situation de handicap au service de leur pleine inclusion. L'animation transversale des trois secteurs vise à créer les conditions adaptées à une vie sociale ou professionnelle protégée et à accompagner sans rupture les parcours de vie vers et dans le milieu ordinaire. L'organisation d'un pilotage centralisé permet de mutualiser les compétences et les moyens (gestion, QSE) pour une réponse coordonnée. Emploi Accompagné 88, créé fin 2018, assure un accompagnement global et renforcé vers et dans le travail en milieu ordinaire en mobilisant l'ensemble des expertises des 3 secteurs spécialisés.

Secteur Travail Protégé :

Est constitué des 5 ateliers de production et des équipes extérieures de l'Établissement et Service d'Aide par le Travail - ESAT.

Secteur Parcours d'Emploi :

Regroupe l'Organisme de Placement Spécialisé gestionnaire de CAP EMPLOI Vosges, la Mission d'Appui et de Développement de l'Alternance pour Personnes Handicapées - MADAPH qui porte le dispositif alternance et la Ressource Handicap Formation et Le Service de Solidarité Active - 2SA.

Secteur Habitat et Vie Sociale :

anime deux Foyers, deux Résidences Accueil, un SAVS. Il soutient également l'action de l'Association des Gémois Vosgiens qui gère les quatre Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) dédiés aux personnes en souffrance psychique ainsi que l'action de l'Association «Rêve Atypique» qui gère le GEM Autisme dédié aux personnes atteintes de troubles autistiques.

#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

SECTEUR PARCOURS D'EMPLOI



CAP EMPLOI VOSGES
Handicap, recrutement & maintien

ÉPINAL (Siège)
8 allée de l'aubépine
88000 Épinal
Tel : 03 29 31 86 13

ÉPINAL (Antenne)
30 rue André Vitu
88000 Épinal
Tel : 03 29 36 93 91

REIREMONT
16 rue du 5^{ème} et 15^{ème} BCP
88200 Remiremont
Tel : 03 29 24 81 50

SAINT-DIÉ-DES-VOSGES
14 rue des 4 Frères Mougeotte
88100 Saint-Dié-des-VOSGES
Tel : 03 29 55 52 89

NEUFCHATEAU
5 square des
Anciens d'Indochine
88300 Neufchateau
Tel : 03 29 95 55 47

L'Organisme de Placement Spécialisé (OPS), labellisé CAP EMPLOI VOSGES apporte une réponse adaptée aux besoins d'accompagnement des demandeurs d'emploi, des salariés, des agents publics, des employeurs et des travailleurs indépendants handicapés. Il dispose d'un champ de compétences spécialisées, notamment dans les différentes déficiences et dans la gestion de situations de handicap complexes, permettant de répondre aux besoins des personnes qu'il accompagne et des employeurs. Les actions engagées répondent aux missions d'intérêt général définies par l'art. L.5214-3-1 du code du travail :

- La préparation, l'accompagnement Vers et/ou Dans l'emploi, le suivi durable et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées, dont la délivrance du Conseil en Évolution Professionnelle.
- La participation aux dispositifs d'insertion professionnelle et d'accompagnement spécifique prévu pour les travailleurs handicapés.

Courriel : capemploi@capemploi88.com
Site internet : www.capemploi88.com

LA MADAPH

La **Mission d'Appui et de Développement de l'Alternance** pour les **Personnes Handicapées** porte deux dispositifs :

Le **dispositif Alternance et Handicap** qui permet à une personne en situation de handicap ayant un projet de formation via l'alternance, de bénéficier d'un accompagnement individualisé à chacune des étapes de son projet d'apprentissage et ou de professionnalisation.

La **Ressource Handicap Formation (RHF)** qui coordonne la mise en œuvre des adaptations pédagogiques ou matérielles à mettre en place à partir d'un diagnostic réalisé conjointement par l'organisme de formation, la personne handicapée, son référent parcours et, le cas échéant les spécialistes du handicap disponibles sur le territoire.

Courriel : madaph@avsea88.com

LE SERVICE DE SOLIDARITE ACTIVE (2SA)

Le service réalise sur le territoire « Bassin déodatien » un accompagnement social spécifique.

Il permet de favoriser la levée des freins sociaux et la réalisation des objectifs de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), en vue d'une insertion sociale et/ou professionnelle durable.

L'accompagnement prend en compte la dimension santé/handicap de leur situation et participe à développer leur autonomie, leur dynamisation et leur citoyenneté.

Courriel : 2sa@avsea88.com

#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

SECTEUR DU TRAVAIL PROTÉGÉ

MISSION GÉNÉRALE :

L'ESAT a une double finalité :

- > Faire accéder, grâce à une structure et des conditions de travail aménagées, à une vie sociale et professionnelle, des personnes momentanément ou durablement handicapées dans l'impossibilité d'exercer une activité dans le secteur ordinaire ou en entreprise adaptée.
- > Permettre à celles, qui auront manifesté par la suite des capacités suffisantes d'autonomie, de quitter l'établissement et d'accéder au milieu ordinaire de travail ou à une entreprise adaptée.

L'admission en ESAT est conditionnée par une orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)

L'ESAT AVSEA accueille des personnes :

- > En situation de handicap psychique : 109 places, 4 places « autisme ». Recrutement départemental et limites.
- > En situation de handicap par la déficience visuelle : 42 places – Recrutement régional.

LES ACTIVITÉS :

Sous-traitance industrielle :

Atelier Le Relais

6 Rue Léo Valentin – 88000 ÉPINAL

- Câblerie électrique : coupe, étamage, assemblage de faisceaux, montage de sous ensembles, soudure, filerie.
- Tri, conditionnement, reconditionnement, mise sous film de produits manufacturés.
- Détachement ponctuel ou permanent en entreprise : collectif avec encadrement ou individuel.

Atelier Les Tilleuls

1 Allée des Tilleuls – 88000 ÉPINAL

- Tri, conditionnement, reconditionnement, mise sous film de produits manufacturés.
- Détachement ponctuel ou permanent en entreprise : collectif avec encadrement ou individuel.
- Cannage / paillage.

Atelier Helleule

4 Impasse Jean Prouvé – Z.I. Helleule 1 88100 SAINT-DIÉ-DES VOSGES

- Tri et conditionnement.
- Travaux pour imprimeurs, reliure, mise sous enveloppe.
- Détachement ponctuel ou permanent en entreprise : collectif avec encadrement ou individuel.

Productions et prestations extérieures :

Espaces verts et maçonnerie paysagère 6 Rue Léo Valentin – 88000 ÉPINAL

- Entretien et aménagement d'extérieurs, élagage, tonte, taille d'arbustes et de haies, nettoyage de jardins, ramassage de feuilles, etc.

Menuiserie

1, Rue du Moulin 88000 – DEYVILLERS

- Fabrication et commercialisation de mobilier extérieur en bois : abris de jardin et de loisirs, abris bus, tables, bancs, bacs à fleurs, claustras, terrasses, carports, etc.

Les Serres

In situ CH RAVENEL

Avenue René Porterat 88500 – MIRECOURT

- Floriculture, maraîchage, vente de nos produits transformés (jus de fruits, etc).

ESAT AVSEA

6 Rue Léo Valentin
BP 1026

88050 ÉPINAL Cedex 9

Tél : 03 29 31 00 14

Fax : 03 29 31 99 78

Courriel : esat@avsea88.com

#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

SECTEUR HABITAT ET VIE SOCIALE

LES FOYERS :



LA RÉSIDENCE

MISSIONS :

Les Foyers offrent aux résidents un cadre de vie propice à l'autonomie et à l'insertion sociale en garantissant un environnement rassurant et sécurisant. L'accompagnement individualisé dans tous les domaines de la vie quotidienne doit permettre la construction d'un projet de vie favorisant l'épanouissement et le bien-être.

LA RÉSIDENCE À MIRECOURT

Public accueilli : personnes en situation de handicap par la maladie psychique.

Conditions d'admission : être ouvrier à l'ESAT et bénéficier d'une orientation avec hébergement délivrée par la CDAPH ou être dans un parcours d'insertion professionnelle et bénéficier d'une dérogation délivrée par le Conseil départemental.

Capacité : 21 studios et une chambre d'urgence.

Équipe pluridisciplinaire

Pour mener à bien ses missions et ses actions, l'équipe du Foyer La Résidence travaille en partenariat avec l'ESAT AVSEA, le CH de Ravenel, l'UNAFAM, les Services de Tutelle et les GEM(s).

LA TUILERIE À ÉPINAL

Public accueilli : personnes en situation de handicap visuel.

Conditions d'admission : être ouvrier à l'ESAT et bénéficier d'une orientation avec hébergement délivrée par la CDAPH.

Capacité : 19 chambres

Équipe pluridisciplinaire

Le Foyer La Tuilerie est un lieu de vie pour les personnes déficientes visuelles hébergées. Il propose des animations et des manifestations régulières en partenariat avec le Club Soroptimist d'Épinal, le Centre Social Léo Lagrange, le CIQ du Saut le Cerf et Etoile Handisport, l'ASHGE, Épinal Lutte, Rotary Club Images..



LA TUILERIE

FINANCEUR : Conseil Départemental des Vosges

LES RÉSIDENCES ACCUEIL :

MISSIONS :

- > Permettre aux personnes handicapées psychiques de bénéficier d'un logement "protégé" dans un cadre rassurant propice à l'insertion sociale, à l'autonomie et au bien-être.
- > Rompre l'isolement, créer du lien social et un climat convivial grâce à des espaces collectifs et à des animations diverses (atelier culinaire, visite d'expositions, musique...).
- > Offrir une écoute, une aide à la vie quotidienne et un accompagnement social personnalisé aux résidents.

RÉSIDENCE NAUSICAA À ÉPINAL

Capacité : 18 logements (16 individuels + 2 couples) et une salle collective.

Équipe : 1 accompagnatrice sociale et 1 hôte.

RÉSIDENCE ACCUEIL À SAINT-DIÉ

Capacité : 16 studios et une salle collective.

Équipe : 1 accompagnatrice sociale.

FINANCEUR : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP)

FOYER LA RESIDENCE

7, rue Sainte-Cécile
88500 MIRECOURT
Tél. : 03 29 37 20 23
Courriel : foyer.laresidence@avsea88.com

FOYER LA TUILERIE

3, rue de la Tuilerie
88000 ÉPINAL
Tél. : 03 29 34 45 24
Courriel : foyer.latuilerie@avsea88.com

RÉSIDENCE NAUSICAA

15, rue Jean Viriot
88000 ÉPINAL
Tél. 03 29 32 41 70
Courriel : residence.nausicaa@avsea88.com

RÉSIDENCE ACCUEIL

05, rue Le Corbusier
88100 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES
Tél. 03 29 41 97 76
Courriel : residence.accueil.saintdie@avsea88.com



#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > SAVS



SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE (SAVS)

Missions du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale :
Accompagnement social à domicile pour des personnes en situation de handicap par la maladie psychique.

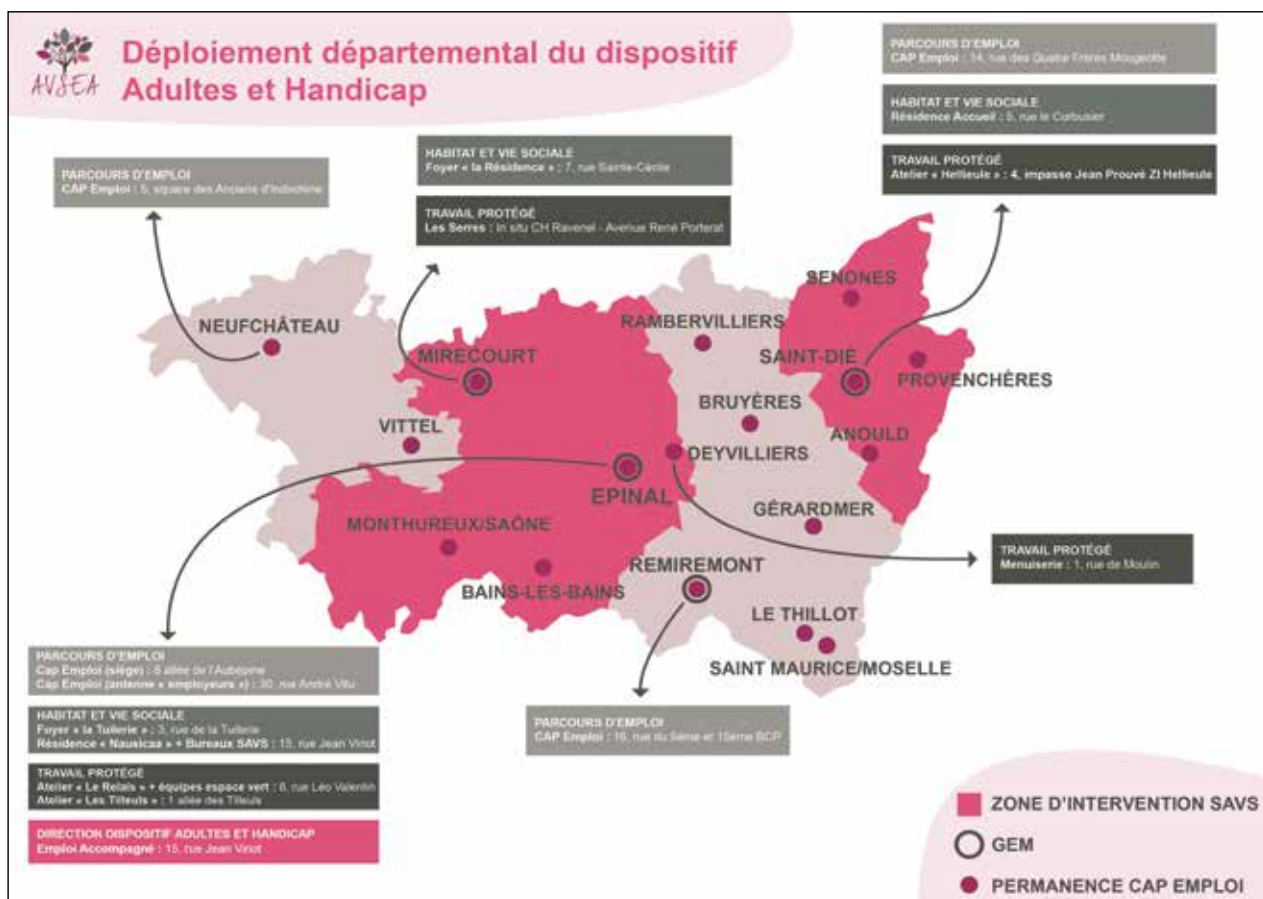
- Accueillir, informer, conseiller, orienter.
- Assurer un accompagnement individualisé.
- Aider à l'autonomie : logement, tâches quotidiennes, démarches administratives, déplacements, vie sociale.
- Soutenir une insertion sociale et professionnelle.

Conditions d'admission :

- Orientation CDAPH notifiant un accompagnement SAVS sur une durée de 6,12 et 18 mois.
- Pour les personnes handicapées âgées de 20 ans jusqu'à l'âge légal de la retraite, vivant :
 - > À domicile.
 - > En établissement médico-social avec un projet de sortie.

Agrément : 26 places
Equipe : 3 intervenantes sociales
et 1 psychologue clinicienne

FINANCEUR : Conseil Départemental des Vosges



SAVS
 15, rue Jean Viot 88000 ÉPINAL
 Foyer la Tuilerie : Tél : 03 29 34 45 24
 Courriel : savs@avsea88.com



#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

Le Dispositif Adultes et Handicap accompagne et soutient la gestion et l'animation de 5 Groupes d'Entraide Mutuelle appelés GEM dans le cadre d'une convention de partenariat spécifique à chacune des deux Associations



L'ASSOCIATION « LES GÉMIOS VOSGIENS »

GEM Épinal :
35 chemin de Cendrillon
Tél : 03 29 38 47 95
Courriel : gem.epinal@avsea88.com

GEM Remiremont :
16, rue de Maucervelle
Tél : 03 29 22 07 79
Courriel : gem.remiremont@avsea88.com

GEM Saint-Dié :
68 rue d'Alsace
Tél : 03 29 52 92 79
Courriel : gem.saintdie@avsea88.com

GEM Mirecourt :
07, rue Charles Derise
Tél : 03 29 66 07 04
Courriel : gem.mirecourt@avsea88.com

Les Gémios Vosgiens. Association de Loi 1901, créée le 05 juillet 2013, est représentée par quatre co-présidents élus sur chacun des GEM. Quatre Groupes d'Entraide Mutuelle dédiés aux personnes en situation de handicap par la maladie psychique des Vosges sont regroupés au sein de cette Association que gère l'AVSEA :

Dans chaque GEM, un parrain ou une marraine, bénévole de l'UNAFAM 88, entretient des relations régulières et fait office de soutien. L'animation des 4 GEMS est assurée par une équipe de 3 animateurs (rices) coordinateurs(rices) et 4 animateurs (rices). Ils ont pour missions de : Favoriser des temps d'échanges, des activités et des rencontres susceptibles de créer du lien et de l'entraide mutuelle entre les adhérents.



GEM AUTISME VOSGES - RÊVE ATYPIQUE



Le GEM Autisme est une association de loi 1901, dont l'objectif est de favoriser des temps d'échanges, des activités et des rencontres susceptibles de créer du lien et de l'entraide mutuelle entre les adhérents :

- Lutter contre l'isolement et prévenir l'exclusion sociale,
- Contribuer à l'amélioration du bien-être des personnes en leur offrant un espace de stabilisation, d'apaisement et de sociabilisation,
- Faciliter le lien social tant à l'intérieur qu'à l'extérieur,
- Aider à l'insertion sociale, professionnelle et citoyenne.

Le GEM est un lieu d'accueil convivial où se déroulent des activités et des projets collectifs à l'initiative de ses adhérents. C'est un lieu où vous pouvez venir trouver des informations et être orienté dans vos démarches. L'animation du GEM Autisme Vosges est confiée à une équipe constituée d'une coordinatrice-animatrice et d'une animatrice

GEM Autisme :
1 allée des Aulnes - 88000 Épinal
Courriel : gem.autisme88@gmail.com
Tél fixe : 03 29 68 25 21
Tél portable : 06 37.42 71 96
Site internet : www.facebook.com/REVEAtypique/



#DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP

DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP



L'ÉQUIPE

Directrice du Dispositif par intérim : **Véronique VIRY**
Directeur Adjoint du Dispositif : **Kévin COLIN**
Chef de service : **Isabelle EUGÉ**
Chef de service : **Joël DURST**
Administratrice référente du Dispositif : **Monique RINDERNECK**

IME JEAN POIROT

Missions : Créé en 1968, l'établissement accompagne des enfants en situation de handicap, n'ayant pas la possibilité de suivre une scolarisation en milieu ordinaire et pour lesquels des aménagements thérapeutiques éducatifs, rééducatifs et scolaires sont nécessaires. Chaque enfant dispose d'un projet personnalisé, adapté à ses compétences. L'objectif principal de l'institution est de permettre une évolution de l'enfant dans les apprentissages, dans son autonomie, notamment au niveau des de la vie quotidienne et de sa socialisation. À ce titre, des outils spécifiques sont proposés à l'enfant et à sa famille, tout au long de son parcours.

Ainsi, l'une des missions qualifiées d'essentielles au sein de l'IME est la participation de l'utilisateur au développement des habilités sociales. Pour ce faire, de nombreux espaces de parole sont institués, permettant ainsi à l'ensemble des usagers de vivre en harmonie avec leur environnement.

Les principaux objectifs de ces instances de parole visent à l'amélioration des aptitudes de l'utilisateur à résoudre des problèmes, à accroître des compétences sociales et cognitives, à améliorer les relations avec les pairs. Ces objectifs ont donc pour but l'acquisition des compétences aidant l'utilisateur à résoudre des conflits et à se remettre de ses émotions. Ce sont là des aptitudes fondamentales permettant à la personne accompagnée de construire l'estime de soi, de se sentir compétent et qui améliorent le bien-être social et affectif.

Les éducateurs, les enseignants et la psychologue sont les animateurs de ces espaces de paroles. Ils ont pour mission de promouvoir et de soutenir le bien-être et l'épanouissement émotif de l'enfant. Ces temps sont identifiés de manière institutionnelle : chaque jeudi, l'ensemble des professionnels et des usagers se retrouve par groupes dans des espaces clairement identifiés. A cet endroit, chaque

usager peut évoquer une situation-problème et en faire part au groupe constitué. Il a la possibilité de s'exprimer selon ses capacités. Le professionnel met à sa disposition les moyens de communications adaptés à chacun (notamment support d'images, pictogrammes, bâton de parole) Dans ce lieu d'expression est enseignée aux usagers la possibilité d'adopter des comportements adaptés et de développer des relations positives avec leurs pairs. Dans ce cadre de débat de conflictualité, des règles sont édictées par les professionnels référents et garants de cette instance de parole.

C'est en effet lors de ces échanges que les professionnels invitent les usagers à développer leur résilience, à nommer les situations conflictuelles qu'ils vivent pour y apporter des solutions satisfaisantes pour eux. L'idée, à terme, est que l'utilisateur puisse ainsi croire en ses capacités à résoudre des situations complexes et, par le fait même, construire son identité personnelle de citoyen, tout en augmentant son sentiment de sécurité.

Moyens : Une équipe pluridisciplinaire éducative, pédagogique, thérapeutique.

Public : 40 enfants de 6 à 16 ans :

- Internat : 24 enfants en situation de handicap cognitif et 6 enfants autistes.
- Semi-internat : 10 enfants en situation de handicap cognitif.

Le parcours scolaire de ces enfants est possible à l'interne (3 classes) et en délocalisé (classe intégrée au collège de Bains les Bains).

Orientation : MDPH (CDA) sur notification.

Financeur : Agence Régionale de Santé.

Partenaires : Familles, services sociaux, CAMSP, ESMS, enseignants référents, écoles, collèges, CMP.



IME JEAN POIROT

2 grande rue
88240 FONTENOY-LE-CHÂTEAU
Tél. 03 29 66 66 29
Courriel : ime@avsea88.com



SERVICE DE SOINS SPÉCIALISÉS À DOMICILE (SESSAD)

Missions : Le service, créé en 2005, a pour vocation d'intervenir sur tous les lieux de vie de l'enfant accueilli, autant que nécessaire, en impliquant tous les acteurs gravitant autour de lui. Les professionnels se déplacent pour mettre en place des adaptations nécessaires, qui permettront à l'enfant d'être maintenu en milieu ordinaire. Les interventions en fonction des besoins, se situent sur le champ éducatif, rééducatif et thérapeutique.

Public : 27 places pour enfants de 0 à 20 ans, dont :

- 21 places pour handicap cognitif,
- 6 places pour troubles autistiques.

Orientation : MDPH (CDA) sur notification.

Financier : Agence Régionale de Santé.

Partenaires : Familles, services sociaux, CAMSP, ESMS, enseignants référents, écoles, collèges, CMP.

SESSAD

19 rue du Coteau
88000 DOGNEVILLE
Tél. 03 29 66 66 29
Courriel : sessad@avsea88.com

LES ÉPILOBES

Missions : L'établissement ouvert en 2005, est rattaché à l'IME « Jean Poirot ». Il accueille des jeunes autistes qui ne disposent pas de capacités suffisantes pour poursuivre un parcours au sein d'un IME non spécialisé. Notre objectif est de travailler sur le développement de la communication et de l'autonomie du jeune, afin de préparer, en collaboration avec la famille, son entrée dans le monde adulte.

Public :

- 6 adolescents 14-20 ans porteurs de syndromes autistiques accueillis en internat.
- 2 places d'accueil temporaire sur 90 jours.

Orientation : MDPH (CDA) sur notification.

Financier : Agence Régionale de Santé.

Partenaires : Familles, services sociaux, ESMS, CMP.

Moyens : Une équipe pluridisciplinaire éducative, pédagogique, thérapeutique.

LES ÉPILOBES

2-3 rue Pierre Simonet
88000 CHANTRAINE
Tél. 03 29 33 18 45
Courriel : epilobes@avsea88.com



#DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP



UNITÉ D'ENSEIGNEMENT MATERNELLE POUR ENFANTS AUTISTES (UEMA)

Missions : Créée en 2014, cette unité permet l'accueil d'enfants, de 3 à 6 ans, diagnostiqués ou présentant des traits autistiques, pour lesquels ces troubles ne permettent pas une scolarisation en milieu ordinaire (troubles du comportement, non accès à la propreté, non accès au langage). L'objectif est de mettre en place les outils et approches nécessaires à l'évolution de l'enfant, afin de lui permettre de retrouver, si possible, une scolarisation en milieu ordinaire. Un volet également de guidance parentale est développé, pour accompagner les familles dans la mise en place de ces adaptations et apporter une meilleure compréhension des troubles de leurs enfants.

L'implantation de l'unité au sein d'une école maternelle, permet de travailler au quotidien, les attendus de celle-ci, ainsi que la construction de l'enfant dans son statut d'élève.

Moyens : Une équipe pluridisciplinaire éducative, pédagogique, thérapeutique.

Public : 7 enfants de 3 à 6 ans présentant des traits autistiques.

Orientation : MDPH sur notification.

Financeur : Agence Régionale de Santé.

Partenaires : Familles, services sociaux, CAMPS, ESMS, enseignants référents, écoles, collèges, CMP.



UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE POUR ENFANTS AUTISTES (UEEA)

Missions : Créée en septembre 2020, cette unité permet l'accueil d'enfants, de 6 à 11 ans, diagnostiqués ou présentant des traits autistiques n'ayant pas acquis suffisamment d'autonomie, de langage et/ou qui présentent à un moment de leurs parcours des difficultés substantielles dans leurs relations sociales, de communication, de comportement et de centre d'intérêt. Il s'agit notamment d'enfants pour lesquels l'accompagnement par une ULIS ou une aide humaine est insuffisant. L'UEEA a pour objet principal de mettre en place pour les enfants de 6 à 11 ans avec TSA, un cadre spécifique et sécurisant permettant de soutenir leur réussite scolaire et éducative.

pédagogiques. L'objectif est la scolarisation des enfants autistes en classe de référence, au plus près de leur classe d'âge, en fonction de leurs besoins spécifiques. Un volet également de guidance parentale est développé, pour accompagner les familles dans la mise en place d'information, de conseil, et de soutien aux parents. L'implantation de l'UEEA au sein de l'école Paul-Emile Victor à Epinal garantit une scolarisation de qualité dans un environnement inclusif.

Moyens : Une équipe pluridisciplinaire pédagogique, éducative, thérapeutique.

Orientation : MDPH sur notification.

Financeur : Agence Régionale de Santé.

Partenaires : Education Nationale, Mairie, Familles, Département, Services Sociaux, CAMPS, ESMS, CMP, Médecin Scolaire, Paramédicaux.

UEMA ET UEEA
Hébergées par :

École Paul-Émile Victor
498 rue de Nancy
88000 Epinal
Tél. 03 29 66 66 29
Courriel : ime@avsea88.com

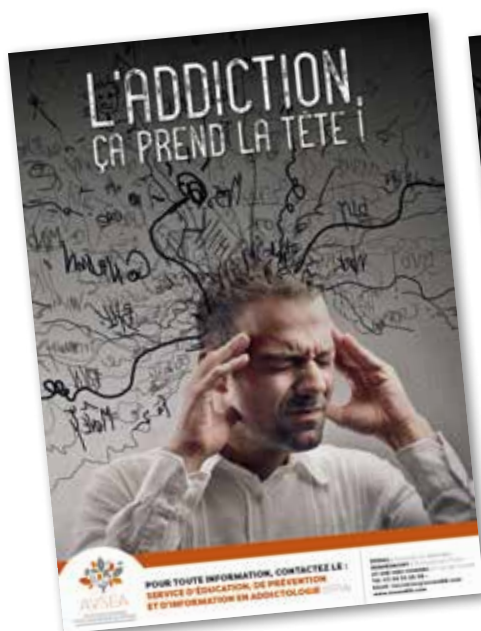
L'objectifs est d'apporter des réponses adaptées aux besoins des enfants scolarisés en UEEA, de mettre en place des approches nécessaires à l'évolution des enfants, notamment par la mise en place des suivis thérapeutiques, éducatifs,

#DISPOSITIF ADDICTOLOGIE LA CROISÉE

DISPOSITIF ADDICTOLOGIE LA CROISÉE

L'ÉQUIPE

Directrice du Dispositif : **Martine DEMANGEON**
 Directrice Adjointe du Dispositif : **Sandra L'HÔTE**
 Chef de service du Dispositif : **En attente de recrutement**
 Administrateur référent du Dispositif : **Daniel MOINE**



La Croisée se compose de 3 services articulés autour de la prévention, du soin et de la réduction des risques.

Equipe : Assistante sociale, éducateurs, infirmiers, médecins généralistes, addictologue, psychiatres, pôle administratif, psychologues.

Financeurs : ONDAM/organisme de tutelle: Agence Régionale de Santé.

Siège du Dispositif LA CROISÉE

33 rue Thiers
 88000 ÉPINAL
 Tél. 03 29 35 62 02
 Fax : 03 29 82 54 09
 Email : lacroisee@avsea88.com

**Antennes SÉPIA
 ÉPINAL :**

Impasse du Belvédère
 Tél. 03 29 39 25 38
 Margaux: 06 07 84 85 13
 Lucile: 06 78 99 92 82
 Yohann: 07 85 06 78 08

REMIREMONT :

74 boulevard Thiers
 Tél. 03 29 39 25 38

ST-DIÉ-DES-VOSGES :

3 rue des Fusillés
 Tél. 03 29 33 25 38

Email : lacroisee.prevention@avsea88.com

SERVICE D'ÉDUCATION, DE PRÉVENTION ET D'INFORMATION EN ADDICTOLOGIE (SÉPIA)

Le service développe, à l'échelle du département, des actions de sensibilisation, de prévention et de formation à destination des adolescents, jeunes majeurs, adultes, parents, professionnels,...

Champs d'intervention : Education Nationale, secteur socio-éducatif, milieu judiciaire, festif et étudiant, secteur insertion professionnelle, secteur entreprise...

Consultations Jeunes Consommateurs :

Service d'accompagnement pour les jeunes consommateurs.

Service de Soutien à l'Entourage



CENTRE DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE (CSAPA)



Anonyme et gratuit, le CSAPA s'adresse à toute personne, usager occasionnel et/ou présentant des conduites addictives, parents et entourage.

L'accueil :

Trois lieux sur le département permettent une écoute, un soutien éducatif, psychologique et social, un accompagnement vers une démarche de soin.

Le soin : Traitement de substitution

Le Dispositif Hébergement : En appartement thérapeutique

Interventions en milieu carcéral : CSAPA réfèrent à la Maison d'arrêt d'Epinal

Réseau Micro-Structure : Interventions au sein de cabinets médicaux

Groupe de parole parents

CENTRE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉDUCTION DES RISQUES POUR USAGERS DE DROGUE (CAARUD)



L'équipe assure son activité sur tout le département en allant à la rencontre de consommateurs de tous produits psychoactifs afin d'entrer en relation avec ce public en voie de marginalisation. L'activité se réalise en partenariat conventionné avec les structures sociales : Accueil Ecoute, CCAS, CHRS, MSVS, Jeunesse et Cultures ainsi qu'avec les pharmacies et les médecins dans le cadre du programme d'échange de seringues.

Antennes CSAPA :

ÉPINAL :

33 rue Thiers
Tél. 03 29 35 62 02

REIREMONT :

74 boulevard Thiers
Tél. 03 29 22 14 20

ST-DIÉ-DES-VOSGES :

3 rue des Fusillés
Tél. 03 29 56 89 98
Email : lacroisee@avsea88.com

Antennes CAARUD :

ÉPINAL :

32 rue des Etats-Unis
Tél. 06 31 70 72 17
07 85 06 24 86

ST-DIÉ-DES-VOSGES :

3 rue des Fusillés
Tél. 06 73 40 73 61
Email : lacroisee.caarud@avsea88.com

Présence sur le département :

Espace public, rue, squat, domicile, milieu festif (free party, festivals), structure d'accueil et d'hébergement.



GLOSSAIRE

2SA	Service Solidarité Active	CSAPA	Centre Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie	MILDT	Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie
AAH	Allocation Adulte Handicapé	CSAT	Contrat de Soutien et d'Aide par le Travail	MJAGBF	Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial
AGEFIPH	Association pour la Gestion du Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées	CTR	Communauté Thérapeutique Résidentielle	MSVS	Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale
AMP	Aide Médico-Psychologique	CVS	Conseil de la Vie Sociale	OPS	Organisme de Placement Spécialisé
ANDP	Association Nationale des Délégués et Personnels des Services Mandataires de la Protection Juridique des Majeurs	DALC	Dispositif Addictologie La Croisée	PAEP	Point d'Accueil et d'Ecoute Parents
ARACT	Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail	DAPJ	Dispositif d'Accompagnement et de Protection Juridique	PCB	Point Conseil Budget
ARS	Agence Régionale de Santé	DDCSPP	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (aujourd'hui DDETSPP)	PCH	Prestation de Compensation du Handicap
CA	Conseil d'Administration	DDETSPP	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (ex DDCSPP et ex UD DIRECCTE)	PES	Programme d'Echange de Seringues
CAARUD	Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues	DIPEC	Document Individuel de Prise en Charge	PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
CAMSP	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce	DIRECCTE	Direction Régionale de l'Entreprise, de la Concurrence, de la Consommation, du travail et de l'emploi.	RDR	Réduction des Risques
CATTP	Centre d'Activité Thérapeutique à temps partiel	ESAT	Établissement et Service d'Aide par le Travail	RPS	Réduction de Peine Supplémentaire
CCAA	Centre de Cure Ambulatoire en Alcoologie	ESMS	Établissements et Services Médico Sociaux	RSA	Revenu de Solidarité Active
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale	FALC	Facile À Lire et a Comprendre	SAJ	Service d'Activités de Jour
CDAPH	Comité Départemental Personnes Handicapées	FIFHPF	Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique	SDPF	Service de Délégués aux Prestations Familiales
CEDV	Centre Éducatif pour Déficients Visuels	FNAT	Fédération Médico-Sociale Fédération Nationale des Associations Tutélaires	SEI	Service Educatif et d'Investigation
CER	Centre Éducatif Renforcé	GCS-GSM	Groupement Coopération Sanitaire et Santé Mentale	SEPIA	Service d'Education, de Prévention et d'Information en Addictologie
CESF	Conseillère en Économie Sociale et Familiale	GEM	Groupe d'Entraide Mutuelle	SESSAD	Service de Soins Spécialisés à Domicile
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale	HETAGE	Hébergement Thérapeutique en Addictologie dans le Grand Est	SMPM	Service Mandataire à la Protection des Majeurs
CJC	Consultation Jeunes Consommateurs	IERD	Intervention Educative Renforcée à Domicile	SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
CLAJ	Comité pour le Logement Autonome des Jeunes	IME	Institut Médico Educatif	SSE	Service de Soutiens à l'Entourage
CLER	Centre Lorrain d'Evaluation et de Réadaptation	IS3G	Institut Systémique de 3 ^e Génération	TSO	Traitement de Substitution aux Opiacés
CLIC	Comité Local d'information et de Coordination	LAI	Lieux d'Accueil Individuel	UEMA	Unité d'Enseignement Maternelle pour les Enfants Autistes
CLIS	Classe d'intégration scolaire	MADAPH	Mission d'Appui et de Développement de l'Alternance pour les Personne Handicapées	UEEA	Unité d'Enseignement Élémentaire pour les Enfants Autistes
CMP	Centre Médico-Psychologique	MDAJA	Maison des Ados et Jeunes Adultes	ULIS	Unité Locale d'Intégration Scolaire
CNAPE	Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant	MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées	UNAFAM	Union Nationale des Amis et Familles de Malades psychiques
CNSA	Caisse Nationale de Solidarité Active			UPI	Unité Pédagogique d'Intégration
CORAPE	Commission Régionale des Associations de Protection de l'Enfant				



Process Energy
Pilotage, optimisation
et maintenance de vos Energies



64 boulevard Kelsch
88400 GERARDMER

Tél : 03 29 60 32 48
Fax : 03 29 60 10 33

info@process-energy.fr
www.process-energy.fr

Régulation - Supervision - Suivi énergétique - Mise au point - Maintenance



dargdesign
STUDIO DE CRÉATION VISUELLE



Partenaire créateur
d'Hohneck-Magazine



Conseil
Communication
Création graphique
Print / Web / Vidéo
Packaging
Décoration
Signalétique
www.dargdesign.com



LA SYNERGIE DES TROIS DOMAINES

3



SÉCURITÉ

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE
À LA SÉCURISATION
DE VOS BIENS



Contrôle d'accès
et automatisme



Alarme anti-intrusion



Détection incendie



Vidéo protection



Travailleur isolé



Geolocalisation

CLOUD

DANS NOTRE
DATACENTER
VOSGIEN



Partagez des espaces
de travail



Partagez vos données



Sauvegarde et sécurité



Compatibilité



Travaillez de
n'importe où



Serveur de fichiers

TÉLÉCOM

COMMUNIQUEZ EN
TOUTE SIMPLICITÉ



Connecter



Héberger



Communiquer



Matériels

INFORMATIQUE

DU MATÉRIEL AUX
SOLUTIONS
D'HÉBERGEMENT



Audit et conseil



Maintenance
et infogérance



Solutions d'impression Ecologique



Vente et location



Architecture
et réseau

NOS AGENCES
SIÈGE NEUFCHATEAU
GRAND EST
FRANCHE-COMTÉ
RHÔNE-ALPES
CHAMPAGNE-ARDENNES
LUXEMBOURG

SÉRIEUX
PROFESSIONNALISME
QUALITÉ
RÉACTIVITÉ



03 29 94 72 90

WWW.SAMINFORMATIQUE.COM



LORRAINE SERVICES PROPRETE

Votre partenaire
pour l'entretien et le
nettoyage de vos locaux

La Satisfaction Permanente !



Entretien de bureaux
Entretien de sites
industriels



Entretien de surfaces
vitrées
(perche, nacelles)



Remise en état de fin
de chantier,
après sinistres



Petits travaux,
Espaces verts



Cristallisation
de sols béton



Entretien de
bases vie



Désinfection virucide,
décontamination
de locaux



**Spécialiste dans l'entretien et le
nettoyage de toutes surfaces sur
l'ensemble du Grand-Est**

(Tertiaire - Grande distribution - Agroali-
mentaire - Hôtellerie - Défense - Industrie -
Collectivités - etc.)



Agence GRAND-EST

4 Avenue de Lattre de Tassigny - 88600 BRUYERES



CONTACT

03.29.51.59.24



www.lsp-lorraine.com



contact@lsp-lorraine.fr



LE MONDE DU BUREAU

FOURNITURES, BUREAUTIQUE, MOBILIER, IMPRIMERIE

FIDUCIAL Office Solutions commercialise des fournitures de bureau, du mobilier et de l'imprimerie. Les meilleures solutions dans les meilleurs délais pour le monde du bureau !

FIDUCIAL Office Solutions
Agence de Nancy - 7 allée de St Cloud -
BP 40096 - 54 601 Villers les Nancy Cedex
Tél : 03 83 38 88 88 - fos.nancy@fiducial.net

SARL THEISEN Eric

219 chemin des grandes Hyères
88100 SAINTE MARGUERITE

☎ : 03 29 58 33 11
☎ : 03 29 58 34 64
☎ : 06 87 80 51 65
E-Mail : eric.theisen@hotmail.com

Plomberie • Sanitaire
Chauffage • Aérothermie
Solaire

Menuiserie HOUILLON

88270 DAMAS ET BETTEGNEY
03 29 36 64 62
menuiserie.houillon@orange.fr

MYRIAM VIRION
contact@serrurerie-service.fr

Serrurerie Service serrurerie, métallerie

ZA de la Gare
88600 BROUVELIEURES
Tél. 03 29 51 31 09
Fax 03 29 51 31 12

Julien PETOT

Electricité générale & industrielle

Dépannage
Neuf & Rénovation

94, route de Madonne
88270 MADONNE & LAMEREY

Tél. 03 29 34 07 59
Mobile 06 70 37 80 89
e-mail : julien.petot@orange.fr

Julien Haas

Maître d'oeuvre

5, rue de la Boissellerie
88000 EPINAL
03 29 31 91 58
julienhaaseur@orange.fr

Etude et réalisation de vos projets

maison individuelle . extension
aménagement intérieur
rénovation . restructuration

L'Ormont

IMPRESSION | PACKAGING | COMMUNICATION

Exco Nexiom

Fertilisateurs d'entreprises
Audit - Expertise-comptable - Conseil

36 rue Louis Meyer - 88190 Golbey
Tél. 03 29 82 43 00

BEX
Diagnostics Immobiliers

◆Diagnostics Immobiliers
◆Repérages Amiante et Plomb avant Travaux et Démolition
◆Dépistage Radon

03.29.82.96.69.
10, avenue du Général de Gaulle
88000 EPINAL

20 ans d'expérience à votre service !

IN-FINE AMÉNAGEMENT

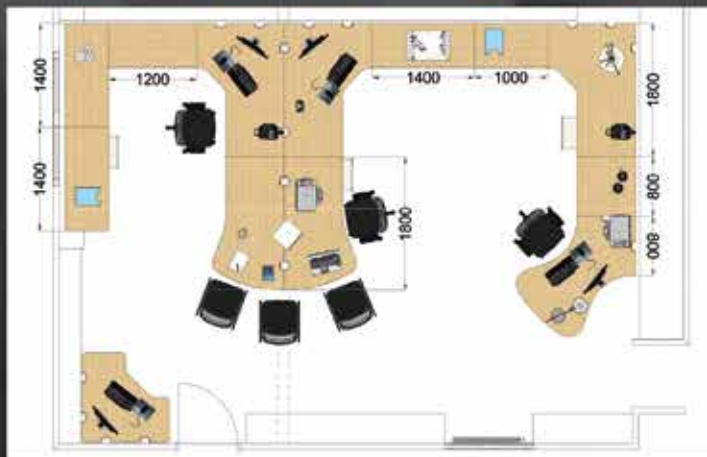
Dessine - moi l'Espace de Travail idéal

*Lilian
Hazemann*

03 29 67 72 65

contact@infineamenagement.com

ÉTUDE DE PROJET
RÉALISATION DE PLAN 2D ET 3D



Mobilier de bureau : standard, sur-mesure,
de collectivité, scolaire ou industriel

Bibliothèque - rangement et banque d'accueil
solutions acoustiques - ergonomie du poste de travail
mobilier et siège d'atelier pour ESAT





NOUVELLE CITROËN C4
100% ÉLECTRIC, ESSENCE OU DIESEL

INSPIRED BY YOU

ANOTIN REMIREMONT S.A.S
LES BRUYERES ROUTE DE MULHOUSE
BP 0117 - 88204 REMIREMONT CEDEX - 03 29 23 29 45

ELIOR, RESTAURATEUR DE RÉFÉRENCE

EN FRANCE, CHAQUE JOUR, NOS 24 200 COLLABORATEURS SERVENT
1,4 MILLION DE CONVIVES DANS 9 700 RESTAURANTS.



elior.fr

ELRES

IME Jean Poirot

2 Grande Rue - 88240 - FONTENDY LE CHATEAU

elior 
L'appétit du mieux



SODEL
ELECTRICITE

Courants forts & Courants faibles

Automatisme
Informatique Industrielle

sodel.net contact@sodel.net



construit MA maison...
selon vos exigences...
ossature bois | passive | basse énergie



28 rue de l'évang (Abbe
BENO GRANDVILLERS
Tel. 03 29 65 93 46
contact@acmb88.com

Votre spécialiste
Ossature bois
30 ans d'expérience
à votre service



ODILE
EXTINCTEURS

7C Avenue Charles de Gaulle
88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE
03.29.58.32.64



CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
BARDAGE - CONSTRUCTION BOIS

Claude LEVIEUX
et fils

88270 DAMAS & BETTEGNEY
Tél. 03 29 36 51 51

**MAIF, l'assurance de ceux
qui font vivre le monde associatif.**
Une relation de confiance
entre vous et nous.
Rejoignez-nous !
www.maif.fr/associations

MAIF, proche de chez vous :
> Épinal : 03 29 69 11 30
> facebook/MAIFenVosges




MAIF - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9.
Entreprise régie par le Code des assurances.



**BATIMENT
SERVICE**

CHARPENTE METALLIQUE
COUVERTURE - BARDAGE
ZONE INOVA 3000 - THAON-LES-VOSGES
bat.service@batiment-service.fr - 03 29 39 62 10



MAÇONNERIE GÉNÉRALE
28 Rue de Dommartin
88270 VILLE SUR ILLON
06 27 42 27 05

PLÂTRERIE - ISOLATION
260 Rue de la Voivre
88800 VITTEL
06 15 81 51 88

» ÊTRE PLUS PROCHE POUR MIEUX VOUS PROTÉGER

ENCORE UNE PREUVE
DU POUVOIR DU COLLECTIF.

PREUVE
18



Rendez-vous dans votre agence
35 bis, rue d'Épinal à Golbey
Ou contactez-nous au **0 980 980 880** appel non surtaxé



**Harmonie
mutuelle**

GRUPE **vyv**

AVANÇONS *collectif*



APPEL À COTISATIONS 2021 !

CCP A.V.S.E.A. Adhérents : 404054S NANCY

**Cette année encore la cotisation 2021 est fixée à 10 euros minimum.
Ce versement ouvre droit à une réduction d'impôts égale à 60 % de la somme versée.
En retour, un reçu fiscal vous sera adressé.**

Nom : Prénom :

Adresse rue :

Code postal : Ville :

Email : Montant de la cotisation versée : Mode de règlement :

Nous vous remercions de votre fidélité

www.avsea88.com